metro



PROFIL CORPORATIF

METRO INC. est un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario. Par ses activités de détaillant, franchiseur, distributeur et fabricant, elle exploite ou approvisionne un réseau de 963 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 649 pharmacies principalement sous les bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, qui procurent de l'emploi directement ou indirectement à plus de 90 000 personnes.

FAITS SAILLANTS 2021

- Chiffre d'affaires de 18 283,0 millions \$, en hausse de 1,6 %, et en hausse de 9,0 % versus 2019
- Bénéfice net de 825,7 millions \$, en hausse de 3,7 %, et en hausse de 15,6 % versus 2019
- Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 854,2 millions \$, en hausse de 3,0 %, et en hausse de 16,8 % versus 2019
- Bénéfice net dilué par action de 3,33 \$, en hausse de 6,1 %, et en hausse de 19,8 % versus 2019
- Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,44 \$, en hausse de 5,2 %, et en hausse de 21,1 % versus 2019
- Dépenses liées à la COVID-19 totalisant 104 millions \$, incluant 24 millions \$ de cartes cadeaux offertes aux employés de première ligne
- Niveau record de dépenses en capital de près de 600 millions \$
- Rendement des capitaux propres de 13,1 % et de 13,6% sur la base du bénéfice net ajusté, supérieur à 12 % pour une 29^e année consécutive
- Augmentation de 11,4 % des dividendes par action, en hausse pour une 27e année consécutive

RÉSEAU DE MAGASINS

	C	uébec		Ontario	Nouveau-Brunswick	Total
Supermarchés	Metro Metro Plus	198	Metro	130		328
	Adonis	11	Adonis	4		15
Magasins d'escompte	Super C	98	Food Basics	139		237
Marchés de proximité	Marché Richelieu	53				
	Marché Ami	307				360
Magasins spécialisés	Première Moisson	22	Première Moisson	1		23
Total alimentation		689		274		963

Total pharmacies	Clini Plus PJC Jean Coutu PJC Santé PJC Santé Beauté	Food Basics Pharmacy PJC Jean Coutu PJC Santé		PJC Jean Coutu PJC Santé PJC Santé Beauté	28 28	418 649
Pharmacies	Brunet Brunet Plus Brunet Clinique	Metro Pharmacy	7.4			004

Informations prospectives: Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considéré comme une information prospective, consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2021	2020	2019	2018	2017 (53 semaines)
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en millions de dollars)					
Chiffre d'affaires	18 283,0	17 997,5	16 767,5	14 383,4	13 175,3
Bénéfice opérationnel*	1 732,5	1 683,6	1 321,5	1 011,1	966,4
Bénéfice net	825,7	796,4	714,4	1 718,5	608,4
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	854,2	829,1	731,6	579,2	548,2
Fonds autogénérés**	1 583,3	1 474,1	794,6	750,4	696,2
STRUCTURE FINANCIÈRE (en millions de dollars)					
Total de l'actif	13 592,1	13 423,9	11 073,9	10 922,2	6 050,7
Dette non courante***	2 618,2	2 612,0	2 629,0	2 630,4	1 441,6
Obligations locatives non courantes****	1 657,5	1 811,4		_	_
Capitaux propres	6 412,8	6 155,4	5 968,6	5 656,0	2 923,9
PAR ACTION (en dollars)					
Bénéfice net de base	3,34	3,15	2,79	7,20	2,59
Bénéfice net dilué	3,33	3,14	2,78	7,16	2,57
Bénéfice net dilué ajusté ⁽¹⁾	3,44	3,27	2,84	2,41	2,31
Dividendes	0,9750	0,8750	0,7800	0,7025	0,6275
RATIOS FINANCIERS (%)					
Bénéfice opérationnel*/chiffre d'affaires*****	9,5	9,4	7,9	7,0	7,3
Rendement des capitaux propres	13,1	13,1	12,3	40,1	21,7
Dette et obligations locatives non courantes/capital total****	40,0	41,8	30,6	31,7	33,0
COURS BOURSIER (en dollars)					
Haut	66,25	64,61	58,94	45,44	47,41
Bas	52,63	49,03	39,04	38,32	38,00
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	60,18	64,02	57,91	40,18	42,91

Bénéfice opérationnel avant amortissement (BO)

Reclassement des intérêts payés sur la dette et des paiements et intérêts au titre des obligations locatives aux activités de financement ainsi que des paiements et intérêts reçus au titre des contrat de sous-location reclassés aux activités d'investissement suite à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au premier trimestre de l'exercice 2020

^{***} Incluant en 2021 les billets de Série C refinancés en novembre 2021 et en 2019 les billets de Série E refinancés en février 2020

^{****} Obligations locatives non courantes découlant de l'adoption de la norme IFRS 16 en 2020

^{*****} Ratio de 8,4 % en 2021 et 8,3 % en 2020 en excluant l'impact de l'adoption de la norme IFRS 16

 ⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (3) Consulter la section « Informations prospectives »



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers actionnaires,

Je tiens d'abord à souligner l'implication et le leadership de M. Réal Raymond à qui j'ai succédé à la présidence du conseil d'administration de la Société à la fin de l'assemblée des actionnaires de janvier 2021. M. Raymond siégeait à titre d'administrateur de la Société depuis 2008, était devenu administrateur principal en 2010 puis président du conseil en 2015. Il a été un président du conseil efficace à un moment de croissance importante pour la Société, notamment l'acquisition du Groupe Jean Coutu. Au nom du conseil, je tiens à exprimer toute notre reconnaissance et notre appréciation à M. Raymond pour sa contribution à la réussite de METRO.

Comme l'an dernier, l'année 2021 a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Je tiens à souligner le travail exemplaire de l'équipe de direction, des employés, de nos marchands et des pharmaciens propriétaires face aux conditions changeantes qui ont prévalu durant l'année. Ils ont continué à s'adapter aux circonstances afin de permettre aux magasins, pharmacies, centres de distribution et bureaux de poursuivre leurs opérations et ont déployé les efforts et les mesures nécessaires afin d'offrir à nos clients et à nos employés un environnement sécuritaire.

Le conseil d'administration a continué d'appuyer la direction de la Société dans ses démarches relatives à la COVID-19 en plus d'être régulièrement impliqué et informé à propos de la pandémie et de son impact sur les opérations de la Société grâce à des mises à jour écrites de la direction et lors des réunions du conseil d'administration et de ses comités.

La Société a maintenu une très bonne performance financière tout au long de l'année qui se compare favorablement par rapport aux résultats d'avant la pandémie. Je tiens également à souligner le niveau record de dépenses en capital de près de 600 millions \$ en rapport avec les grands projets de la Société dont ceux relatifs à la modernisation de la chaine d'approvisionnement, au réseau de magasins et à la stratégie omnicanale. Le conseil d'administration appuie entièrement la direction dans la poursuite de ces grands projets et en suit l'évolution de près.

Conseil d'administration

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a continué de soutenir la direction dans la réalisation du plan stratégique ainsi que dans les divers projets dont le développement du nouveau plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026 qui sera publié en janvier prochain. Afin d'accompagner la direction dans le développement de ce nouveau plan, le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise a discuté du nouveau plan avec les membres de la haute direction responsable de son développement avant son approbation par le conseil d'administration.

De nouveau en 2021, la présidente du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise ainsi que moi-même avons rencontré certains des actionnaires importants de la Société afin de discuter de sujets touchant le conseil d'administration. Cette initiative fait partie du programme établi chaque année par le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise afin d'engager un dialogue constructif avec les actionnaires de la Société.

L'année 2021 a aussi été marquée par des efforts soutenus du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise afin d'assurer la planification de la relève au sein du conseil d'administration. Le comité a identifié les critères, profils et compétences recherchés au sein du conseil et, avec l'aide de ses conseillers en recrutement, a identifié et rencontré plusieurs candidats potentiels. Aux termes de cette démarche rigoureuse, le conseil d'administration a nommé M. Brian McManus en tant qu'administrateur de la Société en avril 2021. Ces démarches ont également permis de recruter Mme Lori-Ann Beausoleil qui est aujourd'hui candidate pour la première fois à un poste au conseil d'administration.

Après 16 ans comme administrateur de la Société, M. Claude Dussault prendra sa retraite du conseil d'administration à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. De 2015 à 2021, M. Dussault a été président du comité des ressources humaines et s'est assuré que les pratiques de rémunération de la haute direction de la Société soient cohérentes avec la performance de la Société et encouragent une saine prise de risques afin de stimuler la croissance et la performance. M. Dussault a également été président du comité de régie d'entreprise de 2008 à 2015 où il a veillé à l'élaboration des bonnes pratiques de gouvernance de la Société. Je tiens également à souligner le départ de Mme Line Rivard qui a accepté en novembre dernier le poste de déléguée générale du Québec à Londres,

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Royaume-Uni. Mme Rivard a siégé au conseil d'administration de la Société de 2014 à 2021 et était membre des comités d'audit et des ressources humaines. Au nom de mes collègues et de nos actionnaires, je tiens à les remercier pour leur grande contribution et pour leur leadership au sein du conseil et de ses comités au fil des ans. Leur professionnalisme et leur expérience ont été très bénéfiques pour la Société.

Pierre Boivin

Président du conseil

 ⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (3) Consulter la section « Informations prospectives »



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Une autre année exceptionnelle

Notre exercice financier a débuté en octobre 2020 au plus fort de la deuxième vague de la pandémie et s'est terminé avec la quatrième vague. Cette deuxième année de pandémie a présenté de nombreux défis et exigé beaucoup de nos équipes dans des conditions difficiles. Je tiens donc à souligner le travail remarquable et la résilience extraordinaire de nos employés, de nos marchands et pharmaciens propriétaires affiliés et de notre équipe de direction. Ensemble, nous avons continué d'offrir un environnement sécuritaire tout en subvenant aux besoins en alimentation et en pharmacie de nos clients et en alliant leurs forces à celles du réseau de la santé dans le cadre des campagnes de vaccination provinciales. Nous sommes fiers d'avoir fait vivre notre raison d'être, soit de *Nourrir la santé et le bien-être de nos communautés*.

De plus, alors que notre équipe opérait dans un contexte de pandémie, elle a réussi à atteindre trois jalons importants de notre plan stratégique : l'ouverture de notre centre de distribution de produits frais de Toronto en janvier 2021, le début des opérations d'un site de traitement des commandes en ligne à Montréal en juin 2021, la conclusion du regroupement de METRO, Groupe Jean Coutu et McMahon en juillet 2021.

Notre impact

Contribuer à la santé de nos clients en leur offrant des produits de qualité, des choix santé, les médicaments dont ils ont besoin et des outils et conseils pour améliorer leur bien-être constitue une importante priorité d'affaires pour MFTRO.

Alors que les annonces des mesures additionnelles des gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pour freiner la pandémie ont mené au confinement au Québec, à la fermeture partielle de la province en Ontario en toute fin d'année 2020 et au confinement de certaines régions du Nouveau-Brunswick au début 2021, les communautés ont pu continuer de compter sur nous pour bien les servir, en toute sécurité. Pendant plusieurs semaines où nous étions parmi les seuls commerces ouverts, nous avons pu fournir à nos clients les produits et les services en alimentation et en pharmacie dont ils avaient besoin et ce, sans jamais relâcher les mesures de prévention que nous avons mises en place pour protéger nos clients et nos employés.

Nous avons remercié de manière tangible tous les employés de nos magasins d'alimentation et centres de distribution qui sont aux premières lignes depuis le début de la pandémie. Nous avons versé une prime de reconnaissance à trois reprises, soit en décembre 2020, puis en février et en mai 2021, sous la forme d'une cartecadeau d'une valeur de 300 \$, 150 \$ ou 75 \$ représentant une somme totale de plus de 24 millions \$.

L'entrée en vigueur au Québec, en janvier 2021, du projet de Loi 31 a reconnu le rôle de première ligne en santé du pharmacien en élargissant son champ de compétences. Les pharmaciens de nos réseaux et leurs équipes ont ainsi pu jouer un rôle de premier plan dans la campagne de vaccination. Nos équipes ont travaillé de pair avec les instances gouvernementales pour le déploiement de la vaccination en pharmacie. Quelque 430 succursales Jean Coutu et Brunet du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont ainsi participé à la campagne de vaccination, tout comme la majorité de nos pharmacies situées dans nos supermarchés en Ontario. Au total, c'est près de 470 000 doses de vaccins qui ont été administrées dans notre réseau.

METRO a également contribué à l'effort de vaccination au Québec, en partenariat avec quatre autres grandes entreprises, en offrant des cliniques de vaccination contre la COVID-19 à ses employés, aux membres de leur famille immédiate et à la communauté dans des cliniques à Montréal, Laval, Brossard et Québec. Nous avons ainsi facilité la vaccination à près de 70 000 employés, membres de la famille et de la communauté.

Enfin, un partenariat innovant entre trois CIUSSS de l'île de Montréal, Jean Coutu et Brunet a permis la mise en place de deux « Vaccivan », des véhicules allant à la rencontre des citoyens dans les parcs et autres endroits extérieurs, afin d'offrir une première ou une deuxième dose de vaccin sans rendez-vous.

Nous pouvons être fiers de notre contribution à l'effort collectif de lutte contre la pandémie qui nous permettra de reprendre le cours normal de nos vies et de relancer l'économie.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Nos réalisations stratégiques

Janvier a marqué l'ouverture de notre nouveau centre de distribution de produits frais à Toronto. Ce centre semiautomatisé représente la première phase du projet de modernisation de notre réseau de distribution, un investissement de 800 millions \$ dans l'avenir de METRO. Notre nouveau centre nous place en excellente position pour livrer les produits les plus frais et de la plus haute qualité de la manière la plus efficace possible.

Un autre jalon important de notre projet de modernisation sera bientôt posé. Les travaux sont en cours d'achèvement à notre centre de distribution automatisé de produits surgelés de Toronto. La mise en service de ce centre est prévue en janvier 2022.

Au Québec, la construction du nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne est bien avancée. Ce nouveau centre, dont l'ouverture est prévue en 2023, fera appel à des technologies de pointe, ce qui nous permettra de faire des gains d'efficacité importants. Nous améliorerons ainsi le service à notre réseau de magasins avec une précision accrue et une diminution du temps de manutention.

Malgré un conflit de travail de huit semaines à notre centre de distribution de Varennes à l'automne 2021, le regroupement de METRO, Groupe Jean Coutu et McMahon a été complété à la fin de l'été avec l'intégration des activités de distribution à Varennes, incluant le transport et l'approvisionnement. Le déploiement des logiciels de pharmacie dans le réseau Brunet s'est également terminé en juin dernier. Cette mise en commun d'outils et de systèmes informatiques en pharmacie nous permet d'unifier notre chaine opérationnelle pour en maximiser le potentiel.

Nous avons continué d'investir dans nos réseaux alimentaires et de pharmacie, de concert avec nos marchands et pharmaciens propriétaires affiliés. Nous avons réalisé 17 rénovations majeures et ouvert 11 nouveaux magasins et pharmacies au Québec et en Ontario. Marché Adonis a ouvert le 15^e magasin de la chaine, le premier dans la ville de Québec.

Afin de mieux répondre à l'évolution des habitudes d'achat des consommateurs, METRO continue d'accélérer le déploiement de son plan numérique en ajoutant de nouveaux services et plus d'options à son portefolio. Nous avons ainsi ouvert un site de traitement des commandes en ligne en juin 2021 qui offre la livraison à toute l'île de Montréal, nous permettant de mieux servir nos clients de cette région. Le service de cueillette en magasin continue de s'étendre et est maintenant disponible dans 196 supermarchés Metro au Québec et en Ontario. De plus, 260 pharmacies Jean Coutu au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick offrent maintenant le service de cueillette. Au Québec, Super C fait désormais partie du partenariat conclu l'an dernier avec Cornershop pour nos bannières Metro, PJC Jean Coutu et Brunet, qui permet la livraison dans un délai de deux heures ou moins.

À terme, la stratégie numérique de METRO lui permettra de rejoindre une plus grande part de la population, d'augmenter ses capacités opérationnelles et de mettre à profit des partenariats pour être encore plus efficace et rapide dans la livraison des commandes. METRO desservira alors 85 % du marché au Québec et en Ontario.

Nous avons également poursuivi le déploiement de nos initiatives technologiques dans nos différentes bannières du Québec et de l'Ontario. 350 de nos magasins offrent maintenant des caisses libre-service et 187 magasins sont passés aux étiquettes électroniques. 17 magasins proposent quant à eux la technologie « Scan, Bag and Go », permettant aux clients de balayer le code barre des produits à mesure qu'ils les ajoutent à leur panier. La caisse libre-service a également été mise à la disposition de nos réseaux Jean Coutu et Brunet et des pharmacies ont commencé à en faire l'implantation. Nous avons également déployé le paiement en ligne des ordonnances, une première au Québec.

Combler les besoins de nos clients est au cœur de la stratégie d'affaires de METRO. La bannière Metro a lancé au Québec et en Ontario un programme d'envergure : *Mieux choisir mieux vivre*. Il s'agit d'un guide novateur et unique portant sur les attributs alimentaires de nos produits destiné aux consommateurs désirant faire les meilleurs choix selon leur style de vie, leurs valeurs ou leurs besoins de santé. Ce sont près de 10 000 produits en magasin, en ligne et sur l'application Mon Metro qui arborent un ou plusieurs des 50 attributs du programme, permettant ainsi aux consommateurs de faciliter et d'accélérer leur expérience de magasinage.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Résultats financiers

Nous avons connu une excellente performance à nouveau cette année. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 a atteint 18 283,0 millions \$ en hausse de 1,6 % comparativement à l'exercice 2020 et en hausse de 9,0 % par rapport à 2019. Le bénéfice net ajusté a été de 854,2 millions \$, en hausse de 3,0 % comparativement à l'exercice 2020, et en hausse de 16,8% par rapport à 2019. La situation financière de la Société est solide. Durant l'exercice 2021, nous avons généré des flux de trésorerie opérationnels de 1 583 millions \$, réalisé des investissements en immobilisations de près de 600 millions \$, un niveau record, et augmenté notre dividende par action de plus de 11 %. Il s'agit de la 27^e augmentation annuelle consécutive de notre dividende. En vertu de notre programme annuel de rachat d'actions qui se terminait le 24 novembre 2021, nous avons racheté 8,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 58,55 \$.

Au cours de l'exercice 2021, le prix de l'action s'est situé dans une fourchette allant de 52,63 \$ à 66,25 \$ pour clôturer à 60,18 \$ par rapport à 64,02 \$ à la fin de l'exercice 2020, soit une diminution du prix de l'action de 6 % pour l'année mais une augmentation de 36 % sur 5 ans et de 304 % sur 10 ans.

Perspectives et priorités 2022

Nos stratégies restent centrées sur la clientèle tout en tenant compte du contexte post-pandémique à venir. La pandémie a entrainé une hausse de la consommation alimentaire à domicile et nous prévoyons qu'une portion de cette augmentation devrait se maintenir à court et moyen termes. Plusieurs consommateurs ont modifié leurs habitudes et ont adopté de nouvelles méthodes d'achat. À cet égard, nous sommes bien positionnés avec notre offre en ligne, caractérisée par sa flexibilité opérationnelle nous permettant de bien servir nos clients de la manière qui leur convient.

Les consommateurs s'attendent aussi à une expérience plus technologique en magasin. Il est très important de choisir judicieusement les solutions qui leur seront offertes et de les déployer avec pertinence et au bon moment.

L'intérêt des consommateurs à l'égard de l'achat local, une priorité de notre démarche de responsabilité d'entreprise, a considérablement augmenté pendant la pandémie. Nous souhaitons continuer de bâtir des relations durables avec des entrepreneurs qui grandiront avec nous, et ainsi contribuer à l'essor économique d'entreprises d'ici.

Des pressions inflationnistes sur nos coûts ont commencé à se manifester à la fin de l'exercice 2021 et nous nous attendons à ce qu'elles augmentent dans les prochains mois, notamment le coût des marchandises, du transport et de la main-d'œuvre. Dans ce contexte, les consommateurs seront plus prudents et chercheront à en avoir toujours plus pour leur argent. De plus, nos équipes devront continuer de composer avec les enjeux liés à la rareté de main-d'œuvre et trouver des solutions favorisant l'acquisition, la rétention et le développement du talent.

Nos priorités pour l'exercice 2022 sont :

- 1. Accroître nos parts de marché dans le secteur de l'alimentation
- 2. Accroître notre position de leader dans le secteur de la pharmacie
- 3. Poursuivre la modernisation de notre chaine d'approvisionnement et accélérer la transformation numérique de l'entreprise
- 4. Poursuivre le développement de nos programmes de fidélité
- Développer la meilleure équipe
- 6. Atteindre nos objectifs en responsabilité d'entreprise

Investissements dans les collectivités

Soutenir les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons demeure au cœur de notre action afin d'aider les plus vulnérables et les plus démunis. Grâce à la générosité et aux efforts soutenus des employés de toutes les bannières alimentaires et de pharmacie de METRO, nous avons dépassé les objectifs fixés pour notre 23° campagne Centraide, avec plus de 2,3 millions \$ remis à l'organisme. Ce total représente une augmentation de 11 % par rapport à celui de l'an dernier. Nous sommes tout particulièrement fiers d'avoir atteint de tels résultats dans le contexte de la pandémie. De plus, METRO a apporté son soutien financier à de nombreux organismes du secteur de la santé, de l'éducation et de la culture en plus de remettre 4 700 tonnes de denrées aux banques alimentaires du Québec et de l'Ontario.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Remerciements

Je remercie tous nos employés, marchands et pharmaciens propriétaires pour leur travail et leur dévouement et spécialement tous les employés de première ligne qui ont encore cette année accompli leur travail dans des circonstances particulièrement exigeantes. Nous avons une excellente équipe de direction et je tiens à remercier mes collègues pour leur exécution de nos plans d'affaires et l'avancement de nos priorités stratégiques. Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur appui constant et leur supervision. Enfin, merci à vous, chers actionnaires, pour votre confiance.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Nous concluons cette année notre plan de responsabilité d'entreprise (RE) 2016-2020, auquel nous avons ajouté l'année 2021 en raison de la pandémie. Nous avons tout au long de l'année continué non seulement à travailler sur les priorités de notre plan, mais nous avons également continué à améliorer notre compréhension d'enjeux importants comme l'approvisionnement responsable, le bien-être animal ou l'environnement dans le cadre de l'élaboration du Plan de RE 2022-2026.

Nous avons continué la mise en œuvre de notre Cadre directeur d'approvisionnement responsable. Nos efforts se sont poursuivis en vue de caractériser notre chaine d'approvisionnement en mettant à jour le portrait global de nos achats. Ainsi, nous avons développé de nouveaux outils pour documenter les pratiques de nos fournisseurs sur des sujets particulièrement d'intérêt, dont un questionnaire spécifique sur les conditions de travail, incluant le logement des travailleurs. Une telle initiative de gestion proactive nous permet de voir au respect de notre Code de conduite des fournisseurs.

Notre initiative phare de lutte au gaspillage alimentaire, Récupartage, s'est poursuivie cette année dans les magasins Metro, Super C, Food Basics, Adonis et Marché Richelieu. Débuté en 2014, notre programme de récupération en supermarché consiste à donner à nos partenaires – Les Banques alimentaires du Québec ainsi que Second Harvest et Feed Ontario en Ontario – les produits invendus encore propres à la consommation recueillis dans les magasins participants du Québec et de l'Ontario. Grâce à la collaboration des équipes en magasins et de nos partenaires, le programme a permis de récupérer et redistribuer plus de 4 700 tonnes de nourriture, soit l'équivalent de plus de 9,4 millions de repas.

Nos efforts à promouvoir les produits locaux et à appuyer leurs artisans se sont poursuivis, alors que nos clients continuent de rechercher ces produits de proximité. À cet égard, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos partenaires, tels que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Aliments du Québec, et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales de l'Ontario (OMAFRA).

Nous avons débuté plusieurs nouvelles collaborations tant au Québec qu'en Ontario. De nombreux fournisseurs régionaux ont continué de croître avec nous, avec l'ajout de nouveaux produits à leur gamme disponible dans nos magasins, ou en élargissant leur distribution à plus de magasins.

En septembre 2021, nous avons lancé une nouvelle politique sur le respect en milieu de travail. Nous considérons que ce nouveau cadre de bonnes pratiques est un complément à notre politique sur la diversité et qu'il nous permettra de continuer de promouvoir un milieu de travail sain où les employés pourront évoluer et développer leur plein potentiel dans le respect de leurs différences.

Nous avons mis à jour notre politique environnementale, laquelle reflète l'évolution de notre démarche avec de nouveaux enjeux qui y sont maintenant pris en compte, tels que la prévention de la pollution, la mitigation des changements climatiques, l'utilisation de ressources durables et la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

En ce qui a trait à notre politique de gestion des emballages et des imprimés, nos équipes ont continué de progresser à plusieurs égards et demeurent alignées sur nos engagements pour continuer de réduire le plus possible l'empreinte environnementale de nos emballages et imprimés. Nous avons d'ailleurs surpassé notre objectif de réduction du poids total de papier utilisé pour les circulaires de nos bannières alimentaires et de pharmacie par rapport à 2018.

Le rapport de RE de METRO pour l'exercice financier 2021 sera disponible le 25 janvier 2022, date à laquelle nous présenterons également notre nouveau Plan de RE 2022-2026. Notre objectif est de bien cerner ce que METRO peut et doit faire pour remplir sa mission dans une perspective de développement durable et de continuer de bien intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son modèle d'affaires.

Pour plus de détails, consultez la section Responsabilité d'entreprise de notre site corporatif : metro.ca/responsabilite.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 25 septembre 2021



TABLE DES MATIÈRES

Aperçu général	
Raison d'être, mission et stratégie	
Principaux indicateurs de performance	
Principales réalisations	
Événement postérieur à la date de clôture	
Information annuelle choisie	
Perspectives	
Résultats d'exploitation	
Résumé des résultats trimestriels	
Situation de trésorerie	
Situation financière	
Sources de financement	
Obligations contractuelles	
Transactions entre parties liées	
Quatrième trimestre	
Instruments financiers dérivés	
Informations prospectives	
Mesures non conformes aux IFRS	
Contrôles et procédures	
Jugements et estimations significatifs	
Gestion des risques	
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers annuels consolidés	

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 25 septembre 2021 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 25 septembre 2021. La présente analyse tient compte des informations en date du 16 novembre 2021 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2021.



APERCU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant, de franchiseur ou de distributeur, différentes bannières alimentaires dans les segments de supermarchés et de marchés d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 328 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs qui recherchent un niveau de service supérieur et une plus grande variété de produits. Les marchés d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 237, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La bannière Adonis, qui compte actuellement 15 magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais ainsi que les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. La Société exploite aussi la bannière Première Moisson, spécialisée dans la production artisanale de boulangerie, de pâtisserie et de charcuterie de première qualité. Elle vend ses produits aux magasins de la Société, à des restaurants, diverses chaines, de même que directement aux consommateurs par l'entremise de 23 magasins. La majorité des magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur auprès de commerces d'alimentation de proximité indépendants. Leurs approvisionnements sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 418 pharmacies PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté ainsi que 157 pharmacies Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus détenues par des pharmaciens propriétaires. La Société exploite 74 pharmacies en Ontario sous les bannières Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, et leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Le chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé. La Société est aussi présente dans le domaine de la fabrication de médicaments génériques avec sa filiale Pro Doc Ltée.

RAISON D'ÊTRE, MISSION ET STRATÉGIE

Depuis près de 75 ans, METRO a fait sa marque, d'abord au Québec puis en Ontario et au Nouveau-Brunswick, en répondant aux besoins en alimentation et en santé des communautés qu'elle dessert. Sa croissance organique et par acquisition la positionne aujourd'hui comme un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie dans l'est du Canada.

L'acquisition, en 2018, du Groupe Jean Coutu renforce la position de METRO sur le marché de la santé. Le regroupement de ces deux grandes sociétés crée un leader du commerce du détail de 18 milliards \$ pour répondre aux besoins croissants des consommateurs en alimentation, en pharmacie, en santé et en beauté.

La raison d'être de METRO est le reflet de sa présence accrue en santé et représente sa réalité et ses aspirations d'aujourd'hui. Pour METRO, **nourrir la santé et le bien-être de nos communautés**, c'est le travail accompli, jour après jour, par nos employés pour nourrir et servir avec excellence la population des communautés que nous desservons.

Notre raison d'être s'appuie sur quatre piliers, ancrés dans nos pratiques quotidiennes et nos façons de faire. Ces derniers guident nos actions et décisions nous permettant de remplir notre mission, soit celle de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Focus client

Nous plaçons le client au centre de toutes nos décisions et ce, dans chacune de nos bannières. Lui offrir la meilleure expérience ainsi qu'une offre de produits de qualité à des prix concurrentiels et des services professionnels en santé lui permettant de vivre plus sainement sont au cœur de nos actions.

Meilleure équipe

Nous mettons tout en œuvre afin d'attirer et de conserver les meilleurs talents en leur offrant des possibilités de développement et d'avancement dans un environnement collaboratif, sain et sécuritaire où ils peuvent se réaliser

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



pleinement. De plus, nous avons à cœur que nos employés fassent une différence au travail et au sein des communautés où nous vivons et travaillons.

Excellence opérationnelle

Nous nous fixons de haut standards d'exploitation et sommes axés sur les résultats. Nous mesurons notre performance de façon systématique pour répondre de façon agile aux besoins de nos clients et à la concurrence.

Discipline financière

Nous livrons les résultats escomptés et réalisons les objectifs fixés en gérant nos ressources de manière optimale et en exerçant un contrôle financier strict.

L'assise de notre stratégie d'affaires demeure la responsabilité d'entreprise et de continuer à bien intégrer les facteurs ESG à notre modèle d'affaire. Nous visons⁽³⁾ à ce que nos actions apportent de la valeur à METRO, et à nos parties prenantes – clients, employés, fournisseurs, actionnaires et partenaires communautaires.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- · chiffre d'affaires :
 - · croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur de la transaction moyenne par client et nombre de transactions;
 - · chiffre d'affaires hebdomadaire moyen;
 - · chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - · chiffre d'affaire par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
 - o pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- · pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement par rapport au chiffre d'affaires;
- · pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- · croissance du bénéfice net par action;
- · rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - · croissance de la superficie par magasin.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 a atteint 18 283,0 millions \$ comparativement à 17 997,5 millions \$ pour l'exercice 2020, une hausse de 1,6 % alors que nous avions réalisé des ventes exceptionnellement élevées l'an dernier dues à la pandémie, et une hausse de 9,0 % sur deux ans. Le bénéfice net de l'exercice 2021 a été de 825,7 millions \$ comparativement à 796,4 millions \$ pour l'exercice 2020 et le bénéfice net dilué par action de 2021 a été de 3,33 \$ par rapport à 3,14 \$ l'an passé, en hausse de 3,7 % et 6,1 % respectivement, et en hausse de 15,6 % et 19,8 % respectivement sur deux ans. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2021 a été de 854,2 millions \$ comparativement à 829,1 millions \$ pour l'exercice 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,44 \$ comparativement à 3,27 \$, en hausse de 3,0 % et 5,2 % respectivement, et en hausse de 16,8 % et 21,1 % respectivement sur deux ans.

Nous avons réalisé plusieurs projets au cours de l'exercice dont voici les principaux :

- La crise liée à la COVID-19 a continué de mettre à l'épreuve notre résilience et notre adaptabilité tout au long de l'année et l'ensemble de nos employés, nos marchands et nos pharmaciens propriétaires, ainsi que nos partenaires fournisseurs, se sont mobilisés pour fournir à nos clients les services essentiels d'alimentation et de pharmacie, sans faire de compromis sur la sécurité.
- METRO, par l'engagement de ses pharmaciens affiliés et leur présence dans la communauté, ainsi que par sa participation à la mise en place de quatre cliniques corporatives de vaccination, a activement contribué à la campagne de vaccination de la population contre la COVID-19. À ce jour, plus de 540 000 vaccins ont été administrés dans le cadre de nos diverses initiatives.
- En mars 2020, METRO a annoncé un investissement de 420 millions \$ sur cinq ans pour la construction d'un nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne, au nord de Montréal, et l'agrandissement de son centre de distribution de fruits et légumes et de produits laitiers situé à Laval. Ces investissements permettront à METRO de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients actuels et futurs et de poursuivre⁽³⁾ sa croissance. Le nouveau centre de distribution de Terrebonne devrait⁽³⁾ ouvrir ses portes en 2023, alors que l'agrandissement du centre de distribution de Laval devrait⁽³⁾ être complété en 2024. Nous avons investi près de 137 millions \$ dans ce projet jusqu'à présent.
- En octobre 2017, nous avons annoncé un investissement de 400 millions \$ sur six ans dans notre réseau de distribution de l'Ontario. La phase 1 du projet, notre nouveau centre de distribution de produits frais, a été déployée au cours de l'année et est maintenant pleinement opérationnelle. Le démarrage de la phase 2, le centre de distribution des produits surgelés, devrait⁽³⁾ avoir lieu en janvier 2022. Dotées d'une technologie de pointe, ces installations nous aideront à améliorer le service à notre réseau de magasins et à offrir une plus grande fraîcheur et variété de produits. METRO pourra mieux répondre aux préférences en constante évolution de ses clients et ainsi se positionner comme le détaillant offrant la meilleure expérience client dans chacune de ses bannières.
- Nous avons accéléré nos plans pour augmenter la capacité de notre service d'épicerie en ligne. Au cours de l'année, nous avons déployé la prochaine phase de notre stratégie omnicanale avec l'ouverture d'un magasin dédié à l'épicerie en ligne desservant Montréal. Nous avons également élargi notre service de cueillette en magasin, qui est maintenant disponible dans 196 magasins et devrait⁽³⁾ dépasser les 200 d'ici la fin de l'exercice 2022.
- Nous avons complété le regroupement des activités de pharmacie et des meilleures pratiques entre METRO et le Groupe Jean Coutu avec l'intégration des activités de distribution de McMahon dans notre centre de distribution du Groupe Jean Coutu à Varennes.
- Nous avons poursuivi les investissements dans notre réseau de magasins. Au Québec, nous avons ouvert deux magasins Metro Plus et un magasin Adonis, nous avons également relocalisé un magasin Metro Plus, et nous avons effectué des rénovations majeures et agrandissements dans quatre autres magasins. En Ontario, nous avons ouvert un magasin Food Basics et effectué des rénovations majeurs et agrandissements dans cinq autres magasins.
- Nous avons investi en 2021 un niveau record en immobilisations de près de 600 millions \$ en rapport avec les grands projets de la Société dont ceux relatifs à la modernisation de la chaine d'approvisionnement, au réseau de magasins et à la stratégie omnicanale.
- En 2021, nous avons concentré nos efforts sur les programmes majeurs qui se poursuivront dans les prochaines années. La sécurité et la santé de nos collègues et clients sont demeurées la priorité numéro un tout au long de cette année sous le signe de la pandémie. Nous avons multiplié les initiatives au soutien de l'achat

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



local alors que nos clients recherchent plus que jamais ces produits, structuré notre approche pour déployer plus efficacement nos actions d'optimisation de nos emballages et imprimés et poursuivi nos efforts de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Notre programme de dons alimentaires Récupartage s'est poursuivi dans un contexte où la demande d'aide alimentaire a explosé.

Avec l'équipe de direction, nous avons travaillé à l'élaboration de notre plan de Responsabilité d'entreprise 2022-2026. Nous avons accordé une attention particulière à identifier nos priorités, objectifs et cibles, ainsi qu'à solidifier nos pratiques et outils de reddition de comptes.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 30 novembre 2021, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série J, à un taux d'intérêt nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 millions \$. En rapport avec ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 millions \$ ayant pour effet de sécuriser un taux variable de 11 points de base (0,11 %) au-dessus du taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) sur la durée des billets Série J. Le 1^{er} décembre 2021, la Société a procédé au remboursement de la totalité des billets de Série C, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,2 %, d'un montant de 300,0 millions \$ qui venait à échéance ce même jour.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2021	2020	Variation	2019	Variation	Variation 2021 vs 2019
(en millions de dollars, sauf indication contraire)			%		%	%
Chiffre d'affaires	18 283,0	17 997,5	1,6	16 767,5	7,3	9,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	823,0	795,2	3,5	711,6	11,7	15,7
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2,7	1,2	125,0	2,8	(57,1)	(3,6)
Bénéfice net	825,7	796,4	3,7	714,4	11,5	15,6
Bénéfice net par action de base	3,34	3,15	6,0	2,79	12,9	19,7
Bénéfice net dilué par action	3,33	3,14	6,1	2,78	12,9	19,8
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	854,2	829,1	3,0	731,6	13,3	16,8
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	3,44	3,27	5,2	2,84	15,1	21,1
Rendement des capitaux propres (%)	13,1	13,1	_	12,3	_	_
Dividendes par action (en dollars)	0,9750	0,8750	11,4	0,7800	12,2	25,0
Total de l'actif	13 592,1	13 423,9	1,3	11 073,9	21,2	22,7
Parties courante et non courante de la dette	2 636,7	2 632,6	0,2	2 657,6	(0,9)	(0,8)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 a atteint 18 283,0 millions \$ comparativement à 17 997,5 millions \$ pour l'exercice 2020, une hausse de 1,6 % alors que nous avions réalisé des ventes exceptionnellement élevées l'an dernier dues à la pandémie, et une hausse de 9,0 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 a atteint 17 997,5 millions \$ comparativement à 16 767,5 millions \$ pour l'exercice 2019, une hausse de 7,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée au premier trimestre de l'exercice 2020, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,7 %.

Le bénéfice net des exercices 2021, 2020 et 2019 ont été respectivement de 825,7 millions \$, 796,4 millions \$ et 714,4 millions \$ et le bénéfice net dilué par action de 3,33 \$, 3,14 \$ et 2,78 \$. Si l'on tient compte des éléments relatifs aux exercices 2021 et 2020 présentés dans le tableau « Ajustements au bénéfice net » de la section « Résultats d'exploitation », ainsi que pour l'exercice 2019, les charges de restructuration du réseau de détail et le gain net réalisé dans le cadre du dessaisissement des pharmacies, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2021 a été de 854,2 millions \$ comparativement à 829,1 millions \$ pour l'exercice 2020 et à 731,6 millions \$ pour l'exercice 2019

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



alors que le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,44 \$ pour 2021 comparativement à 3,27 \$ pour 2020 et 2,84 \$ pour 2019, soit des augmentations de 5,2 % et 15,1 % respectivement.

Le total de l'actif a atteint 13 592,1 millions \$ en 2021, 13 423,9 millions \$ en 2020 comparativement à 11 073,9 millions \$ en 2019, une hausse de 21,2 % en 2020 principalement attribuable à la comptabilisation en 2020 d'actifs aux droits d'utilisation totalisant 1 150,5 millions \$ et de débiteurs liés aux contrats de sous-location courants et non courants totalisant 684,3 millions \$ suite à l'adoption de la norme IFRS 16.

Le rendement des capitaux propres a été de 13,1 % en 2021 et en 2020 comparativement à 12,3 % en 2019 provenant de la forte hausse des bénéfices nets des exercices 2021 et 2020 et des rachats d'actions effectués au cours de ces exercices.

PERSPECTIVES(3)

Bien qu'il soit difficile de prédire comment les habitudes de nos clients, le marché de l'emploi et l'inflation du panier alimentaire évolueront à court terme, les assises de notre entreprise demeurent solides et notre chiffre d'affaires continuent de se comparer favorablement aux niveaux pré-pandémiques. Notre industrie subit des pressions d'inflation des coûts, principalement en ce qui concerne le coût des marchandises vendues, mais nous nous efforcerons de continuer à offrir la meilleure valeur possible à nos clients. Nos investissements dans nos projets de modernisation de la chaine d'approvisionnement demeurent sur la bonne voie, avec seulement des retards mineurs dus à la pandémie, et nous augmentons la capacité de notre réseau d'épicerie en ligne à un rythme mesuré. Alors que nous entamons un nouvel exercice financier, notre principal objectif est de dépasser les attentes de nos clients chaque jour tout en mettant en œuvre nos priorités stratégiques.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 a atteint 18 283,0 millions \$ comparativement à 17 997,5 millions \$ pour l'exercice 2020, une hausse de 1,6 % alors que nous avions réalisé des ventes exceptionnellement élevées l'an dernier dues à la pandémie, et une hausse de 9,0 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,5 % (hausse de 9,7 % en 2020), et en hausse de 11,3 % par rapport à 2019. Les ventes alimentaires en ligne en 2021 ont été en hausse de 60% par rapport à l'an dernier alors que les ventes en ligne avaient pratiquement triplé en 2020. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,4 % (4,3 % en 2020), soit une hausse de 6,3 % pour les médicaments d'ordonnance et une baisse 2,5 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts et l'amortissement.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement pour l'exercice 2021 a été de 1 732,5 millions \$ ou 9,5 % du chiffre d'affaires, une hausse de 2,9 % comparativement à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2020, nous avons enregistré une perte de 7,5 millions \$ sur la disposition de notre filiale de repas prêts-à-cuisiner. En excluant cet élément, le bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté⁽²⁾ de l'exercice 2021 a augmenté de 2,4 % versus l'exercice précédent.

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement (BO)(2)

		2021			2020	20	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	ВО	Chiffre d'affaires	(%)	во	Chiffre d'affaires	(%)	
Bénéfice opérationnel avant amortissement	1 732,5	18 283,0	9,5	1 683,6	17 997,5	9,4	
Perte sur la disposition d'une filiale	_			7,5			
Bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté ⁽²⁾	1 732,5	18 283,0	9,5	1 691,1	17 997,5	9,4	

Notre taux de marge brute a été de 20,0 % pour l'exercice 2021 comparativement à 19,9 % pour l'exercice 2020.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,5 % pour l'exercice 2021, stable par rapport à l'exercice 2020. Les dépenses liées à la COVID-19 représentent environ 104 millions \$ pour l'exercice 2021, incluant 24 millions \$ de cartes cadeaux offertes aux employés de première ligne, comparativement à 137 millions \$ en 2020. Cette diminution de 33 millions \$ a été compensée par une augmentation des autres dépenses d'exploitation, principalement liées aux activités et aux services qui ont été rétablis après avoir été initialement interrompus au début de la pandémie, et par des coûts d'environ 10 millions \$ liés à la transition vers notre nouveau centre de distribution en Ontario.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2021 a été de 478,3 millions \$ comparativement à 462,5 millions \$ pour l'exercice 2020. Cette augmentation reflète les investissements supplémentaires dans la chaine d'approvisionnement et la logistique ainsi que dans la technologie en magasin.

Les frais financiers nets pour l'exercice 2021 ont été de 133,5 millions \$ comparativement à 136,8 millions \$ en 2020.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts pour l'exercice 2021 a été de 295,0 millions \$ avec un taux d'imposition effectif de 26,3 % comparativement à 287,9 millions \$ et 26,6 % pour l'exercice 2020.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ(1)

Le bénéfice net de l'exercice 2021 a été de 825,7 millions \$ comparativement à 796,4 millions \$ pour l'exercice 2020 et le bénéfice net dilué par action de 2021 a été de 3,33 \$ par rapport à 3,14 \$ l'an passé, en hausse de 3,7 % et 6,1 % respectivement, et en hausse de 15,6 % et 19,8 % respectivement sur deux ans. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2021 a été de 854,2 millions \$ comparativement à 829,1 millions \$ pour l'exercice 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,44 \$ comparativement à 3,27 \$, en hausse de 3,0 % et 5,2 % respectivement, et en hausse de 16,8 % et 21,1 % respectivement sur deux ans. L'impact du conflit de travail au centre de distribution Jean Coutu survenu au cours du premier trimestre de 2021, a été d'environ 0,05 \$ par action.

Ajustements au bénéfice net(1)

	2021		202	20	Variation (%)		
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué	
Bénéfice net	825,7	3,33	796,4	3,14	3,7	6,1	
Perte sur la disposition d'une filiale, nette d'impôts	_		4,2				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	28,5		28,5				
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	854,2	3,44	829,1	3,27	3,0	5,2	

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	4 278,2	4 029,8	6,2
2e trim. (4)	4 193,0	3 988,9	5,1
3e trim. ⁽⁵⁾	5 719,8	5 835,2	(2,0)
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	4 092,0	4 143,6	(1,2)
Exercice	18 283,0	17 997,5	1,6
Bénéfice net			_
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	191,2	170,2	12,3
2e trim. (4)	188,1	176,2	6,8
3e trim. ⁽⁵⁾	252,4	263,5	(4,2)
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	194,0	186,5	4,0
Exercice	825,7	796,4	3,7
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	197,7	180,9	9,3
2e trim. (4)	194,7	182,8	6,5
3e trim. ⁽⁵⁾	261,2	272,3	(4,1)
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	200,6	193,1	3,9
Exercice	854,2	829,1	3,0
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			_
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	0,76	0,67	13,4
2e trim. (4)	0,75	0,69	8,7
3e trim. ⁽⁵⁾	1,03	1,04	(1,0)
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,79	0,74	6,8
Exercice	3,33	3,14	6,1
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾ (en dollars)			_
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	0,79	0,71	11,3
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,78	0,72	8,3
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	1,06	1,08	(1,9)
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,81	0,77	5,2
Exercice	3,44	3,27	5,2

^{(4) 12} semaines

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2021 a atteint 4 278,2 millions \$ comparativement à 4 029,8 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2020, une hausse de 6,2 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 10,0 % (1,4 % en 2020). Les ventes alimentaires en ligne ont augmenté d'environ 170 % par rapport à l'an dernier. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,5 % (2,0 % en 2020). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,3 % (3,6 % en 2020), soit une hausse de 4,0 % pour les médicaments d'ordonnance et une baisse de 3,8 % pour les produits de la section commerciale, principalement en raison de la baisse de l'achalandage, de la saison du rhume et de la grippe plus douce et de la réduction des activités promotionnelles durant le conflit de travail. Les ventes grossistes de notre division pharmaceutique affectées par le conflit de travail survenu durant le trimestre ont eu un impact défavorable sur la hausse totale du chiffre d'affaires de la Société.

^{(5) 16} semaines

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2021 a atteint 4 193,0 millions \$ comparativement à 3 988,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2020, une hausse de 5,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 5,5 % (9,7 % en 2020) et en hausse de 10,1 % pour les 10 premières semaines du trimestre alors que, nous avions connu une croissance sans précédent du chiffre d'affaires au cours des deux dernières semaines du deuxième trimestre de l'an dernier en raison de la pandémie. Les ventes alimentaires en ligne ont augmenté d'environ 240 % par rapport à l'an dernier. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (2,0 % en 2020). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une baisse de 0,8 % (en hausse de 7,9 % en 2020), soit une hausse de 4,2 % pour les médicaments d'ordonnance et une baisse de 10,5 % pour les produits de la section commerciale. Cette baisse est principalement attribuable aux restrictions sur la vente de produits non essentiels au Québec en vigueur pour une période de six semaines au cours du trimestre, à la saison du rhume et de la grippe plus douce, et à l'augmentation des ventes liée à la pandémie survenue à la fin du deuxième trimestre l'an dernier.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2021 demeure élevé atteignant 5 719,8 millions \$ comparativement à 5 835,2 millions \$ au troisième trimestre de 2020, une baisse de 2,0 % alors que nous avons croisé les ventes les plus fortes du début de la pandémie, mais une hausse de 9,4 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en baisse de 3,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent (hausse de 15,6 % en 2020), mais en hausse de 11,4 % comparativement au troisième trimestre de 2019. Les ventes alimentaires en ligne ont augmenté de 19 % par rapport à l'an dernier (environ 300 % en 2020). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 1,0 % (3,0 % en 2020). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,6 % (1,0 % en 2020), soit une hausse de 9,3 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 3,8 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2021 demeure élevé atteignant 4 092,0 millions \$ comparativement à 4 143,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2020, une baisse de 1,2 % alors que nous avions réalisé des ventes exceptionnellement élevées l'an dernier dues à la pandémie, mais une hausse de 6,0 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en baisse de 2,9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent (hausse de 10,0 % en 2020), mais en hausse de 6,8 % comparativement au quatrième trimestre de 2019. Les ventes alimentaires en ligne sont demeurées stables par rapport à l'an dernier (hausse d'environ 160 % en 2020). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (1,0 % au troisième trimestre de 2021). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 4,1 % (5,5 % en 2020), soit une hausse de 6,7 % pour les médicaments d'ordonnance et une baisse de 1,1 % pour les produits de la section commerciale car le chiffre d'affaires de l'an dernier avait profité d'une hausse significative des ventes de produits liés à la COVID-19 tels que les masques et les produits de désinfection.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2021 a été de 191,2 millions \$ comparativement à 170,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020, et le bénéfice net dilué par action de 0,76 \$ par rapport à 0,67 \$ en 2020, en hausse de 12,3 % et 13,4 % respectivement. En excluant du premier trimestre des exercices 2021 et 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$, ainsi que du premier trimestre de l'exercice 2020, la perte de 7,5 million \$ sur la disposition d'une filiale ainsi que les impôts relatifs à ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de l'exercice 2021 a été de 197,7 millions \$ comparativement à 180,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,79 \$ comparativement à 0,71 \$, soit des augmentations de 9,3 % et 11,3 % respectivement. L'impact du conflit de travail au centre de distribution Jean Coutu a été d'environ 0,05 \$ par action découlant de la baisse du chiffre d'affaires et des coûts additionnels engagés afin d'exécuter notre plan de contingence.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2021 a été de 188,1 millions \$ comparativement à 176,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020, et le bénéfice net dilué par action de 0,75 \$ par rapport à 0,69 \$ en 2020, en hausse de 6,8 % et 8,7 % respectivement. En excluant du deuxième trimestre des exercices 2021 et 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du deuxième trimestre de l'exercice 2021 a été de 194,7 millions \$ comparativement à 182,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,78 \$ comparativement à 0,72 \$, soit des augmentations de 6,5 % et 8,3 % respectivement.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2021 a été de 252,4 millions \$ comparativement à 263,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020, et le bénéfice net dilué par action de 1,03 \$ par rapport à

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



1,04 \$ en 2020, en baisse de 4,2 % et 1,0 % respectivement , mais en hausse de 13,5 % et 19,8 % respectivement sur deux ans. En excluant du troisième trimestre des exercices 2021 et 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du troisième trimestre de l'exercice 2021 a été de 261,2 millions \$ comparativement à 272,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 1,06 \$ comparativement à 1,08 \$, soit des diminutions de 4,1 % et 1,9 % respectivement, mais en hausse de 13,4 % et 17,8 % respectivement sur deux ans.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2021 a été de 194,0 millions \$ comparativement à 186,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020, et le bénéfice net dilué par action de 0,79 \$ par rapport à 0,74 \$ en 2020, en hausse de 4,0 % et 6,8 % respectivement, et en hausse de 15,9 % et 19,7 % respectivement sur deux ans. En excluant du quatrième trimestre des exercices 2021 et 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2021 a été de 200,6 millions \$ comparativement à 193,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,81 \$ comparativement à 0,77 \$, soit des hausses de 3,9 % et 5,2 % respectivement, et en hausse de 15,3 % et 19,1 % respectivement sur deux ans.

	2021				20	20		
(en millions de dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4
Bénéfice net	191,2	188,1	252,4	194,0	170,2	176,2	263,5	186,5
Perte sur la disposition d'une filiale, nette d'impôts	_	_	_	_	4,2	_	_	_
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,5	6,6	8,8	6,6	6,5	6,6	8,8	6,6
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	197,7	194,7	261,2	200,6	180,9	182,8	272,3	193,1

	2021			2020				
(en dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	T3	T4
Bénéfice net dilué par action	0,76	0,75	1,03	0,79	0,67	0,69	1,04	0,74
Impact des ajustements	0,03	0,03	0,03	0,02	0,04	0,03	0,04	0,03
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,79	0,78	1,06	0,81	0,71	0,72	1,08	0,77

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 1 583,3 millions \$ pour l'exercice 2021 comparativement à 1 474,1 millions \$ pour l'exercice 2020. L'écart provient principalement de la hausse des bénéfices et de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement générant des fonds de 162,2 millions \$ en 2021 comparativement à une sortie de fonds de 34,5 millions \$ en 2020, compensée partiellement par la hausse des impôts payés en 2021.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2021, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 471,6 millions \$ comparativement à 444,1 millions \$ pour l'exercice 2020. La variation provient principalement des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement plus élevés de 88,6 millions \$ en 2021 en partie compensée par le rachat de la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. de 51,6 millions \$ au premier trimestre de 2020.

Au cours de l'exercice 2021, nous avons procédé avec les détaillants à l'ouverture de 4 magasins, à des rénovations majeures et agrandissements dans 9 magasins et 1 magasin a été relocalisé pour une augmentation nette de 260 000 pieds carrés ou 1,3 % de notre réseau de détail alimentaire.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 1 107,4 millions \$ pour l'exercice 2021 comparativement à 861,9 millions \$ pour l'exercice 2020. Cet écart s'explique également par des rachats d'actions plus élevés de 239,1 millions \$ en 2021.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons⁽³⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2021 comme étant très saine. Nous avions une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$. Notre pourcentage de dette et d'obligations locatives non courantes sur le total combiné de la dette non courante, des obligations locatives non courantes et des capitaux propres (dette et obligations locatives non courantes/capital total) était de 40,0 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2021 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Solde (en millions de dollars)
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	3 septembre 2026	_
Billets de Série C	Taux fixe de 3,20 %	1 ^{er} décembre 2021	300,0
Billets de Série F	Taux fixe de 2,68 %	5 décembre 2022	300,0
Billets de Série G	Taux fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux fixe de 5,03 %	1er décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0
Billets de Série I	Taux fixe de 3,41 %	28 février 2050	400,0

La Société a reclassé les billets de Série C de 300,0 millions \$ à la partie courante de la dette comme l'échéance est le 1^{er} décembre 2021. Le 30 novembre 2021, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série J, d'un capital total de 300,0 millions \$ et a remboursé les billets de Série C, d'un montant de 300,0 millions \$ qui venait à échéance ce même jour. Pour plus de détails, consulter la section Événement postérieur à la date de clôture.

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au	Au
	25 septembre 2021	26 septembre 2020
Structure financière		
Dette non courante (en millions de dollars)	2 618,2	2 612,0
Obligations locatives non courantes (en millions de dollars)	1 657,5	1 811,4
	4 275,7	4 423,4
Capitaux propres (en millions de dollars)	6 412,8	6 155,4
Dette et obligations locatives non courantes/capital total (%)	40,0	41,8

Puisque la Société a refinancé les Billets de Série C présentés à la portion courante de la dette, le montant de 300,0 millions \$ a été ajouté à la dette non courante lors du calcul du ratio dette et obligations locatives non courantes/ capital total. Pour plus de détails, consulter la section Événement postérieur à la date de clôture.

	2021	2020
Ratio de couverture des intérêts		
Bénéfice opérationnel avant amortissement/Frais financiers (fois)	13,0	12,3

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



CAPITAL-ACTIONS

	Actions ordinaires émises		
(en milliers)	2021	2020	
Solde au début de l'exercice	250 795	254 440	
Rachat d'actions	(7 850)	(3 910)	
Exercice d'options d'achat d'actions	446	265	
Solde à la fin de l'exercice	243 391	250 795	
Solde aux 1 ^{er} décembre 2021 et au 27 novembre 2020	241 560	249 746	
	Actions propr	es	
(en milliers)	2021	2020	
Solde au début de l'exercice	552	577	
Acquisitions	_	112	
Remises en circulation	(110)	(137)	
Solde à la fin de l'exercice	442	552	
Solde aux 1 ^{er} décembre 2021 et au 27 novembre 2020	442	552	

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 1 ^{er} décembre 2021	Au 25 septembre 2021	Au 26 septembre 2020
Options d'achat d'actions (en milliers)	2 300	2 318	2 322
Prix d'exercice (en dollars)	35,42 à 57,81	35,42 à 57,81	21,90 à 56,92
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	46,78	46,69	41,27

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 1 ^{er}	Au	Au
	décembre 2021	25 septembre 2021	26 septembre 2020
Unités d'actions au rendement (en milliers)	615	615	618

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Relativement à son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vigueur du 25 novembre 2020 au 24 novembre 2021, la Société a racheté 8 500 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 58,55 \$, pour une considération totale de 497,7 millions \$.

La Société a décidé de renouveler le programme afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires. Ainsi, la Société pourra racheter, dans le cours normal de ses activités entre le 25 novembre 2021 et le 24 novembre 2022, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 2,9 % des actions émises et en circulation de la Société en date du 11 novembre 2021. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément à ses règles et politiques, ou par l'entremise de systèmes de négociation parallèles ou de toute autre façon pouvant être autorisée par un organisme de règlementation des valeurs mobilières, y compris en vertu d'ententes de gré à gré. Entre le 25 novembre 2021 et le 1^{er} décembre 2021, la Société a racheté 400 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 62,14 \$, pour une considération totale de 24,9 millions \$.

DIVIDENDES

Pour une 27^e année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel a été en hausse de 11,4 % et s'est élevé à 0,9750 \$ par action comparativement à 0,8750 \$ en 2020 pour un montant total de 240,1 millions \$ en 2021 et de 220,7 millions \$ en 2020.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

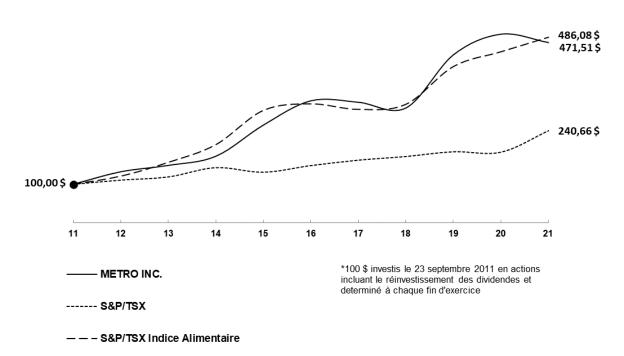
⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 52,63 \$ à 66,25 \$ au cours de l'exercice 2021 (49,03 \$ à 64,61 \$ en 2020). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 141,6 millions (156,7 millions en 2020). Le cours de clôture du vendredi 24 septembre 2021 était de 60,18 \$ comparativement à 64,02 \$ à la fin de l'exercice 2020. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 59,14 \$ à 66,36 \$. Le cours de clôture du 1 décembre 2021 était de 60,68 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En mai 2019, deux demandes d'autorisation de recours collectifs liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont, au Québec, une filiale de la Société, Pro Doc Itée, et, en Ontario, Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et Pro Doc Itée. En février 2020, une demande d'autorisation de recours collectifs liés aux opioïdes a été déposée en Colombie-Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont des filiales de la Société, Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. En avril 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée au opioïdes contre plusieurs défendeurs dont Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. a été notifiée par la Ville de Grande Prairie, en Alberta. En septembre 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., a également été notifiée par la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band, en Saskatchewan. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation de recours collectifs sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation de recours collectif déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. Tous ces recours collectifs proposés portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui auraient été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les recours collectifs proposés en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qui ont été intentés par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. Quant au recours en Alberta, la Ville de Grande Prairie poursuit en son nom et au nom de tous les gouvernements locaux et municipalités canadiens et réclame un montant indéterminé en dommages-intérêts pour des coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En Saskatchewan, la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Rogue Indian Band, deux Premières Nations, intentent une action collective similaire à celle de la Ville de Grande Prairie au nom de tous les gouvernements et communautés des Premières Nations, Inuit et Metis du Canada et réclament également un montant indéterminé. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la *Loi sur la concurrence*. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste tous ces recours autant au stade de l'autorisation qu'au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités opérationnelles ont permis de générer en 2021 des flux de trésorerie de 1 583,3 millions \$. Ces flux de trésorerie ont servi à financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 599,3 millions \$, à procéder à des rachats d'actions au montant de 456,3 millions \$, à verser des dividendes de 240,1 millions \$, à procéder aux paiements des intérêts sur la dette de 109,1 millions \$ et aux paiements (capital et intérêts) des obligations locatives nets des paiements et intérêts reçus au titre des contrats de sous-location de 204,8 millions \$ ainsi qu'à effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

À la fin de l'exercice 2021, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 445,8 millions \$, d'une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$ échéant en 2026, de billets de Série C de 300,0 millions \$ échéant en 2021, de billets de Série F de 300,0 millions \$ échéant en 2022, de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035, de billets de Série D de 300,0 millions \$ échéant en 2044, de billets de Série H de 450,0 millions \$ échéant en 2047 et de billets de Série I de 400,0 millions \$ échéant en 2050.

Nous croyons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement courantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paiements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Emprunts	Billets	Obligations locatives	Obligations en vertu de contrats de service	Total
2022	20,4	396,7	313,5	149,0	879,6
2023	3,5	388,4	309,2	129,5	830,6
2024	1,8	87,1	287,3	45,6	421,8
2025	1,4	87,1	252,0	29,9	370,4
2026	1,2	87,1	214,9	16,7	319,9
2027 et suivants	29,2	3 234,2	795,7	3,9	4 063,0
	57,5	4 280,6	2 172,6	374,6	6 885,3

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2021, nous avons approvisionné des pharmacies détenues par un membre du conseil d'administration. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 23 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



QUATRIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	2021	2020	Variation (%)
Chiffre d'affaires	4 092,0	4 143,6	(1,2)
Bénéfice opérationnel avant amortissement	403,6	403,5	_
Bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	403,6	403,5	
Bénéfice net	194,0	186,5	4,0
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	200,6	193,1	3,9
Bénéfice net dilué par action	0,79	0,74	6,8
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,81	0,77	5,2
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	415,3	415,8	_
Activités d'investissement	(187,3)	(181,9)	_
Activités de financement	(193,2)	(159,0)	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2021 demeure élevé atteignant 4 092,0 millions \$ comparativement à 4 143,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2020, une baisse de 1,2 % alors que nous avions réalisé des ventes exceptionnellement élevées l'an dernier dues à la pandémie, mais une hausse de 6,0 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en baisse de 2,9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent (hausse de 10,0 % en 2020), mais en hausse de 6,8 % comparativement au quatrième trimestre de 2019. Les ventes alimentaires en ligne sont demeurées stables par rapport à l'an dernier (hausse d'environ 160 % en 2020). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (1,0 % au troisième trimestre de 2021). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 4,1 % (5,5 % en 2020), soit une hausse de 6,7 % pour les médicaments d'ordonnance et une baisse de 1,1 % pour les produits de la section commerciale car le chiffre d'affaires de l'an dernier avait profité d'une hausse significative des ventes de produits liés à la COVID-19 tels que les masques et les produits de désinfection.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts et l'amortissement.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement du quatrième trimestre de l'exercice 2021 a été de 403,6 millions \$ ou 9,9 % du chiffre d'affaires et est demeuré stable comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2020.

Notre taux de marge brute a été de 20,4 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à 20,2 % pour le trimestre correspondant de 2020.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,5 % au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à 10,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2020. Les dépenses liées à la COVID-19 représentent environ 9 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à environ 27 millions \$ au même trimestre l'an dernier. Cette diminution a été compensée par une augmentation des coûts liés aux activités et services qui ont été rétablis après avoir été initialement interrompus au début de la pandémie.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 a été de 110,8 millions \$ comparativement à 118,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020. Nous avions enregistré au cours du quatrième trimestre de 2020 des amortissements accélérés totalisant 10,7 millions \$ en lien avec l'ouverture de notre nouveau centre de distribution de produits frais en Ontario.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Les frais financiers nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 ont été de 28,7 millions \$ comparativement à 30,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 70,1 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021 avec un taux d'imposition effectif de 26,5 % comparativement à 67,7 millions \$ et 26,6 % au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ(1)

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2021 a été de 194,0 millions \$ comparativement à 186,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020, et le bénéfice net dilué par action de 0,79 \$ par rapport à 0,74 \$ en 2020, en hausse de 4,0 % et 6,8 % respectivement, et en hausse de 15,9 % et 19,7 % respectivement sur deux ans. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2021 a été de 200,6 millions \$ comparativement à 193,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,81 \$ comparativement à 0,77 \$, soit des hausses de 3,9 % et 5,2 % respectivement, et en hausse de 15,3 % et 19,1 % respectivement sur deux ans.

Ajustements au bénéfice net(1)

17 camainae	/ Exercices financiers	

	2021		2020		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	194,0	0,79	186,5	0,74	4,0	6,8
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,6		6,6			
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	200,6	0,81	193,1	0,77	3,9	5,2

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 415,3 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à 415,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2020. La hausse des bénéfices au quatrième trimestre de 2021 a compensé la hausse des impôts payés dans le trimestre.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 187,3 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à 181,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020. L'écart s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement plus élevées de 12,5 millions \$ en 2021.

Activités de financement

Au quatrième trimestre de 2021, les activités de financement ont nécessité des fonds de 193,2 millions \$ comparativement à 159,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020. Cet écart s'explique principalement par des rachats d'actions plus élevés de 40,8 millions \$ en 2021.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en avril 2010 et amendée en 2019, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2021, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 25 des états financiers consolidés.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « prévoir », « poursuivre », « anticiper », « croire », « devoir », « viser », « estimer » « prédire » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2022.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un des exemples des risques décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influer sur la réalisation de ces déclarations. Tout comme pour les risques mentionnés précédemment, la pandémie de COVID-19 constitue également un risque qui pourrait avoir un impact sur les activités, l'exploitation, les projets et le rendement de la Société ainsi que sur la réalisation des déclarations prospectives contenues dans le présent document.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis⁽³⁾ que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 25 septembre 2021.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte règlementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 11 et 12 des états financiers consolidés annuels.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 20 des états financiers consolidés annuels.

Contrats de location

L'application de l'IFRS 16 entraîne l'établissement d'estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives, y compris le taux d'actualisation approprié pour évaluer les obligations locatives. La Société actualise les paiements de loyer à son taux d'emprunt marginal, qui est basé sur des estimations du taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédits et des conditions des baux. De plus, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et des options de renouvellement qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. Une modification de ces hypothèses pourrait avoir une incidence sur les montants comptabilisés. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 10.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



GESTION DES RISQUES

La direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée. Elle détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés de façon continue au comité d'audit et au conseil d'administration. Le service d'audit interne et ses partenaires d'assurance ont le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier les risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur la continuité de nos opérations. Nous avons mis en place des plans de continuité des affaires pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, des lieux physiques alternatifs en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société.

Dans le contexte de la pandémie qui nous afflige, nous avons créé un comité stratégique qui supervise la gestion et la coordination des actions requises afin de protéger les employés, clients et partenaires de la Société des effets de la COVID-19. Ce comité est formé de membres de la direction venant des différentes unités d'affaires de la Société.

IMAGE DE MARQUE, RÉPUTATION ET CONFIANCE

Sécurité des produits

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés à la salubrité des produits alimentaires et pharmaceutiques, à la contamination, à la manutention des produits et aux produits défectueux. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaine de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels Metro* sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

Nous sommes également exposés à la sécurité des produits en ce qui concerne la vente de produits pharmaceutiques. Nos activités de distribution sont assujetties à la surveillance réglementaire de Santé Canada et nos pharmaciens doivent respecter les normes professionnelles dans l'exercice de leurs fonctions dans l'ensemble de notre réseau pharmaceutique.

Image de marque et réputation

La Société bénéficie de marques reconnues. Le défaut d'agir avec intégrité ou de maintenir des activités éthiques et socialement responsables pourrait nuire à notre réputation et avoir un impact important sur notre situation financière. Pour atténuer ces risques, nous avons mis en œuvre des politiques, des contrôles et des processus de gouvernance internes, y compris un code de conduite, un programme confidentiel pour les dénonciateurs et d'une démarche en matière de responsabilité d'entreprise.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RISQUES TECHNOLOGIQUES

Cybersécurité et protection des données

Nous dépendons de différents systèmes informatiques qui sont nécessaires au déroulement de nos activités et nous pourrions avoir à faire face à certains risques en matière de sécurité, notamment de cyberattaques, pouvant nuire à la disponibilité et à l'intégrité de ces systèmes ou pouvant compromettre la confidentialité des données.

Dans le cours normal de nos activités, nous recueillons des renseignements de nature confidentielle relatifs à nos clients, fournisseurs, employés, partenaires et participants à nos programmes de fidélisation. Des données personnelles et confidentielles sont également recueillies auprès des clients faisant affaires avec des pharmaciens affiliés à l'une de nos bannières. De plus, les sites de commerce électronique représentent un risque supplémentaire au niveau de la sécurité de nos systèmes. Nous sommes ainsi davantage exposés au risque de cyberattaques visant le vol de renseignements ou l'interruption de nos systèmes informatiques.

Une cyberattaque ou une intrusion dans nos systèmes pourrait faire en sorte que des personnes non autorisées altèrent nos systèmes ou aient accès à des informations sensibles et confidentielles et les utilisent ou les endommagent. De telles situations pourraient aussi affecter des tiers qui fournissent des services essentiels pour nos opérations ou qui entreposent des informations de nature confidentielle. Ces événements auraient une incidence négative sur nos clients et partenaires qui pourraient résulter en des pertes financières, réduire notre avantage concurrentiel ou entacher notre réputation.

Afin de mitiger ces risques, un comité exécutif formé de membres de la haute direction de la Société chapeaute les activités en matière de cybersécurité dont celles du Service de la sécurité de l'information. Des rencontres ont lieu régulièrement et permettent de suivre l'évolution des divers projets relatifs à la cybersécurité, de passer en revue les incidents significatifs et de revoir divers indicateurs de performance liés à la sécurité. Ce comité rend compte de ses travaux aux membres du conseil d'administration de façon biannuelle. Le service de la sécurité de l'information met en place et coordonne les mesures de prévention, de détection et de remédiation en matière de cybersécurité. Les mesures de cybersécurité comprennent, entre autres, en plus de la mise en place de contrôles robustes au niveau des accès aux systèmes, l'embauche d'une firme spécialisée pour procéder occasionnellement à des tests d'intrusion. De plus, nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation en matière de sécurité de l'information pour les employés.

Systèmes informatiques

Nous dépendons de vastes systèmes de technologie de l'information pour gérer pratiquement tous les aspects de nos activités. Une panne de système ou toute perturbation de ces systèmes ou des données qu'ils recueillent pourrait avoir un impact négatif important sur nos opérations et nos résultats financiers.

Afin de mitiger ces risques, la direction a déployé diverses mesures de sécurité technologiques, dont un environnement de haute disponibilité pour tous ses systèmes critiques, et a mis en place des processus, des procédures et des contrôles en lien avec les différents systèmes concernés.

Aucun incident significatif attribuable aux technologies de la Société n'est survenu au cours de l'exercice. Considérant l'évolution rapide des risques en matière de cybersécurité ainsi que la complexité des menaces, nous ne pouvons garantir que les mesures prises, par la Société et les tiers avec lesquels elle fait affaires, seront adéquates afin de prévenir ou détecter à temps une cyberattaque. À cet égard, nous nous tenons informés des nouvelles tendances et pratiques en matière de sécurité de l'information afin d'entreprendre des actions proactives.

RISQUES DE RESSOURCES HUMAINES

Relations de travail

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient impacter négativement la Société. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Nous élaborons des plans de contingence afin de minimiser l'impact d'éventuels conflits de travail. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail et nous prévoyons⁽³⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Santé et sécurité au travail

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique en matière de prévention des accidents de travail. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la mise en place de plans d'action et de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

Embauche, rétention et structure organisationnelle

Notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion du rendement, notre plan de relève et notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre habileté à exécuter notre plan stratégique ainsi que notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société. Nous possédons des pratiques éprouvées pour attirer les professionnels requis pour nos opérations. Nous avons des pratiques d'évaluation de rendement qui sont coordonnées par le groupe des ressources humaines. Notre structure de rémunération est réévaluée sur une base régulière afin de s'assurer que celle-ci est compétitive en fonction du marché et de nos concurrents. Nous avons mis en place un plan de relève afin de nous assurer d'avoir des ressources bien identifiées pour les postes clés dans l'organisation.

RISQUES JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Procédures judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Une description plus détaillée de certaines procédures intentées contre la Société ou ses filiales se retrouvent dans la section « Éventualités » de ce rapport de gestion.

Réglementation

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

Une grande portion du chiffre d'affaires et du bénéfice opérationnel de la Société dépend des ventes de médicaments sur ordonnance. Les activités pharmaceutiques font face aux risques inhérents à la nature réglementée de certaines des activités pharmaceutiques et des activités de nos pharmaciens propriétaires franchisés.

Toute modification aux lois et règlements, ou aux politiques, touchant des activités de la Société ou de ses franchisés peut avoir une incidence notable sur son rendement et sur la croissance des ventes. Des processus sont en place afin de nous assurer du suivi des modifications aux lois et règlements en vigueur et des nouvelles lois et nouveaux règlements, ainsi que de notre conformité à ceux-ci.

Responsabilité d'entreprise

La Société s'est dotée en 2010 d'une démarche en responsabilité d'entreprise. Au cours de la dernière décennie, nous avons implanté des programmes structurants et nous faisons état de nos progrès dans un rapport publié annuellement. Pour anticiper et gérer les risques liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, nous demeurons à l'affût des enjeux émergents et des nouvelles pratiques et travaillons à continuellement améliorer nos façons de faire.

Nous visons⁽³⁾ à ce que nos actions apportent de la valeur à METRO, et à nos parties prenantes – clients, employés, fournisseurs, actionnaires et partenaires communautaires. Les enjeux ESG sont au centre de notre démarche de responsabilité d'entreprise et nous permettent d'assumer notre position de leader de l'alimentation et de la pharmacie de façon responsable. Pour plus de détails, consulter le *metro.ca/responsabilite d'entreprise*.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RISQUES DU MARCHÉ

Concurrence et prix

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

La concurrence accrue pourrait entraîner une pression sur les prix de détail et les marges. Ainsi, nous adoptons des stratégies de mise en marché innovatrices afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des consommateurs et protéger nos parts de marché.

Nous avons aussi développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. La bannière Première Moisson est spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions.

Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petites surfaces, soit les principales bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy. Nous avons acquis en 2018 le Groupe Jean Coutu qui exploite un réseau de 418 pharmacies franchisées au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté.

Avec les programmes de fidélité *metro&moi et Air Miles*® dans nos supermarchés Metro et Metro Plus et dans notre réseau de pharmacies Jean Coutu, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles et ainsi leur offrir des promotions personnalisées en vue d'augmenter leurs achats chez nous.

Comportement des consommateurs et changement numérique

Les habitudes d'achat des consommateurs évoluent et si nous sommes incapables d'adapter notre offre, cela pourrait avoir un impact négatif sur nos résultats financiers.

Notre service d'épicerie en ligne, nos sites internet ainsi que nos différentes applications mobiles s'inscrivent dans la stratégie numérique globale de l'entreprise qui vise à positionner METRO comme le détaillant qui offre l'expérience alimentaire la plus adaptée aux besoins et comportements des consommateurs.

CHAINE D'APPROVISIONNEMENT

Fournisseurs

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

Interruption des activités du centre de distribution

Une interruption prolongée dans l'un de nos centres de distribution pourrait avoir un impact sur notre capacité à approvisionner nos magasins et avoir un impact défavorable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des mesures pour prévenir les perturbations des activités et avons élaboré des plans d'urgence pour intervenir en cas d'interruption.

Modernisation de nos centres de distribution

Les investissements dans la modernisation de nos centres de distributions au Québec et en Ontario se traduisent par des projets de grande envergure. Une mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières pourrait se transformer en coûts importants et ne pas rencontrer notre objectif. Une gestion de projets efficiente et une gestion du changement adéquate de ces nouvelles technologies, qui comprennent l'automatisation, permettront d'atteindre les résultats attendus selon notre plan d'affaire.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RISQUES FINANCIERS

Taux de change et instruments financiers

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous contractons, selon les conditions du marché, des emprunts US, nous exposant ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques financiers, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subirons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

Crédit

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Liquidité

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

Prix du carburant, de l'énergie et des services publics

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

Montréal, Canada, le 10 décembre 2021

(3) Consulter la section « Informations prospectives »

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

Le 10 décembre 2021

François Thibault Vice-président exécutif,

chef de la direction financière et trésorier



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de METRO INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de METRO INC. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020, et les comptes de résultat consolidés, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020 ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont la question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de cette question. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse à la question ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

Question clé de l'audit

Test de dépréciation du goodwill du secteur des activités pharmaceutiques

Pour le goodwill, un test de dépréciation doit être effectué au moins une fois par année, ou dès qu'un indice de dépréciation existe. Comme il est indiqué à la note 12, un goodwill d'une valeur comptable de 1 323,3 M\$ a été affecté au secteur opérationnel des activités pharmaceutiques. Aux fins du test de dépréciation, la valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle a été calculée à partir des prévisions de flux de trésorerie avant impôts actualisés selon les budgets approuvés par la direction.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Pour tester la valeur recouvrable estimative du secteur des activités pharmaceutiques, nous avons mis en œuvre, entre autres, les procédures suivantes :

- Nous avons recalculé la valeur d'utilité du secteur des activités pharmaceutiques à l'aide du modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés de la Société.
- Nous avons comparé les hypothèses sous-jacentes de la direction utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, comme les taux de croissance des produits et les marges du BAIIA, avec les plans d'affaires et les prévisions précédentes avec les résultats réels.



L'audit du test de dépréciation annuel du goodwill réalisé par la direction a été complexe, compte tenu du degré de jugement et de subjectivité requis pour l'évaluation des estimations et hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable du secteur des activités pharmaceutiques au 25 septembre 2021. Les hypothèses importantes ont compris le taux de croissance des produits, les marges du bénéfice avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA) et le taux d'actualisation, lesquels sont touchés par les attentes à l'égard de l'évolution future des marchés et des conditions économiques.

- Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué le modèle d'évaluation de la Société et les hypothèses importantes, notamment le taux d'actualisation, en nous référant aux tendances sectorielles et économiques et à l'information de sociétés comparables.
- Nous avons procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses importantes pour évaluer les variations de la valeur recouvrable qui découlerait de modifications apportées aux données d'entrée sous-jacentes.
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies relativement aux jugements importants posés par la direction comme il est décrit ci-dessus.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

 nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés

metro

pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Martine Quintal.

Errot + Young s.r.l./s.E.N.C.R.L.¹
Montréal, Canada

Le 10 décembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112005



États financiers annuels consolidés

METRO INC.

25 septembre 2021



Table des matières

Comptes de résultat consolidés	
États consolidés du résultat global	
États consolidés de la situation financière	
États consolidés des variations des capitaux propres	
Sableaux consolidés des flux de trésorerie	
Notes afférentes aux états financiers consolidés	
1- Description de l'entreprise	
2- Principales méthodes comptables	
3- Jugements et estimations significatifs	
4- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	
5- Impôts sur les bénéfices	
6- Bénéfice net par action	
7- Stocks	
8- Immobilisations corporelles	
9- Immeubles de placement	
0- Contrats de location	
1- Immobilisations incorporelles	
2- Goodwill	
3- Autres éléments d'actif	
4- Emprunts bancaires	
5- Compensation	
6- Provisions	
7- Dette	
8- Capital-actions	
9- Dividendes	
20- Avantages du personnel	
21- Engagements	
22- Éventualités	
23- Transactions entre parties liées	
24- Gestion du capital	
25- Instruments financiers	
26- Événement postérieur à la date de clôture	
27- Approbation des états financiers	



Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020 (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2021	2020
Chiffre d'affaires (notes 4 et 23)	18 283,0	17 997,5
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation (note 4)	(16 550,5)	(16 306,4)
Perte sur la disposition d'une filiale (notes 4 et 12)	_	(7,5)
Bénéfice opérationnel avant amortissement	1 732,5	1 683,6
Amortissement (note 4)	(478,3)	(462,5)
Frais financiers, nets (note 4)	(133,5)	(136,8)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 120,7	1 084,3
Impôts sur les bénéfices (note 5)	(295,0)	(287,9)
Bénéfice net	825,7	796,4
Attribuable aux :		_
	000.0	705.0
Actionnaires ordinaires de la société mère	823,0	795,2
Participations ne donnant pas le contrôle	2,7	1,2
	825,7	796,4
Bénéfice net par action (en dollars) (notes 6 et 18)		
De base	3,34	3,15
Dilué	3,33	3,14

Voir les notes afférentes



États consolidés du résultat global Exercices clos les 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020 (en millions de dollars)

	2021	2020
Bénéfice net	825,7	796,4
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels (note 20)	214,2	(15,5)
Effet de la limite sur l'actif (note 20)	(41,5)	(0,3)
Exigence de financement minimal (note 20)	(21,4)	0,8
Impôts correspondants (note 5)	(40,1)	4,1
	111,2	(10,9)
Résultat global	936,9	785,5
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	934,2	784,3
Participations ne donnant pas le contrôle	2,7	1,2
	936,9	785,5

Voir les notes afférentes



États consolidés de la situation financière

Aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars)

	2021	2020
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	445,8	441,5
Débiteurs (notes 13 et 23)	679,2	641,8
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 10)	92,8	88,0
Stocks (note 7)	1 169,0	1 268,2
Charges payées d'avance	46,6	45,0
Impôts exigibles	33,4	16,0
	2 466,8	2 500,5
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	3 129,8	2 860,8
Immeubles de placement (note 9)	33,4	40,2
Actifs liés aux droits d'utilisation (note 10)	1 064,7	1 150,5
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 854,7	2 850,2
Goodwill (note 12)	3 301,2	3 300,7
Impôts différés (note 5)	57,1	43,5
Actifs au titre des prestations définies (note 20)	84,8	19,7
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 10)	549,6	596,3
Autres éléments d'actif (note 13)	50,0	61,5
	13 592,1	13 423,9
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 14)	0,1	0,4
Créditeurs (note 15)	1 546,5	1 458,9
Revenus reportés	35,9	38,0
Impôts exigibles	25,9	81,7
Provisions (note 16)	1,6	2,5
Partie courante de la dette (note 17)	318,5	20,6
Partie courante des obligations locatives (note 10)	269,7	258,0
	2 198,2	1 860,1
Passifs non courants		
Dette (note 17)	2 318,2	2 612,0
Obligations locatives (note 10)	1 657,5	1 811,4
Passifs au titre des prestations définies (note 20)	61,5	129,9
Provisions (note 16)	13,5	19,2
Impôts différés (note 5)	927,7	833,9
Autres éléments de passif	2,7	2,0
	7 179,3	7 268,5
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	6 399,9	6 142,2
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	12,9	13,2
	6 412,8	6 155,4
	13 592,1	13 423,9

Engagements et éventualités (notes 21 et 22) Événement postérieur à la date de clôture (note 26)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,

ERIC LA FLÈCHE Administrateur

RUSSELL GOODMAN Administrateur



États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars)

	Attribuables	aux actionna	aires ordinai	res de la socié	té mère		
	Capital- actions (note 18)	Actions propres (note 18)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 26 septembre 2020	1 713,8	(25,1)	22,2	4 431,3	6 142,2	13,2	6 155,4
Bénéfice net	_	_	_	823,0	823,0	2,7	825,7
Autres éléments du résultat global	_	_	_	111,2	111,2	_	111,2
Résultat global	_	_	_	934,2	934,2	2,7	936,9
Exercice d'options d'achat d'actions	14,2	_	(1,6)	_	12,6	_	12,6
Rachat d'actions (note 18)	(53,7)	_	_	_	(53,7)	_	(53,7)
Prime sur rachat d'actions (note 18)	_	_	_	(402,6)	(402,6)	_	(402,6)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	_	_	10,6	_	10,6	_	10,6
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	4,6	(7,0)	(0,9)	(3,3)	_	(3,3)
Dividendes (note 19)	_	_	_	(240,1)	(240,1)	(1,9)	(242,0)
Rachat de succursales en partenariat	_	_	_	_	_	(1,1)	(1,1)
	(39,5)	4,6	2,0	(643,6)	(676,5)	(3,0)	(679,5)
Solde au 25 septembre 2021	1 674,3	(20,5)	24,2	4 721,9	6 399,9	12,9	6 412,8

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère						
	Capital- actions (note 18)	Actions propres (note 18)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 septembre 2019	1 732,3	(24,6)	19,2	4 228,3	5 955,2	13,4	5 968,6
Bénéfice net	_	_	_	795,2	795,2	1,2	796,4
Autres éléments du résultat global	_	_	_	(10,9)	(10,9)	_	(10,9)
Résultat global	_	_	_	784,3	784,3	1,2	785,5
Exercice d'options d'achat d'actions	8,2	_	(1,0)	_	7,2	_	7,2
Rachat d'actions (note 18)	(26,7)	_	_	_	(26,7)	_	(26,7)
Prime sur rachat d'actions (note 18)	_	_	_	(190,5)	(190,5)	_	(190,5)
Acquisition d'actions propres	_	(6,2)	_	_	(6,2)	_	(6,2)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	_	_	9,5	_	9,5	_	9,5
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	5,7	(5,5)	(0,2)	_	_	_
Dividendes (note 19)	_	_	_	(220,7)	(220,7)	(1,4)	(222,1)
Adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location »	_	_	_	(169,4)	(169,4)	_	(169,4)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 25)	_	_		(0,5)	(0,5)	_	(0,5)
	(18,5)	(0,5)	3,0	(581,3)	(597,3)	(1,4)	(598,7)
Solde au 26 septembre 2020	1 713,8	(25,1)	22,2	4 431,3	6 142,2	13,2	6 155,4

Voir les notes afférentes



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars)

	2021	2020
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 120,7	1 084,3
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur la disposition d'un placement	(0,3)	_
Perte sur la disposition d'une filiale (note 12)	_	7,5
Amortissement	478,3	462,5
Gain sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de	(7.1)	(4.5)
placement	(7,1)	(4,5)
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et des actifs liés aux droits d'utilisation	40.6	3,0
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et la charge de	10,6	9,5
l'exercice	13,5	3,8
Frais financiers, nets	133,5	136,8
	1 749,2	1 702,9
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	162,2	(34,5)
Impôts payés	(328,1)	(194,3)
	1 583,3	1 474,1
Activités d'investissement		
Produit de la disposition d'une filiale (note 12)	_	3,5
Rachat d'une participation minoritaire (note 25)	(1,1)	(51,6)
Variation nette des autres éléments d'actif	1,7	0,8
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement (notes 8 et 9)	(520,0)	(463,3)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement (notes 8 et 9)	22,4	12,4
Acquisition d'immobilisations incorporelles (note 11)	(79,3)	(47,4)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location	89,0	85,6
Intérêts reçus au titre des contrats de sous-location	15,7	15,9
•	(471,6)	(444,1)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	(0,3)	0,4
Émission d'actions (note 18)	12,6	7,2
Rachat d'actions (note 18)	(456,3)	(217,2)
Acquisition d'actions propres (note 18)	· –	(6,2)
Règlement d'unités d'actions au rendement	(3,3)	_
Augmentation de la dette	21,9	413,1
Remboursement de la dette	(24,0)	(428,7)
Intérêts payés sur la dette	(109,1)	(107,1)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(260,9)	(252,9)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(48,6)	(51,1)
Variation nette des autres éléments de passif	0,7	1,3
Dividendes (note 19)	(240,1)	(220,7)
	(1 107,4)	(861,9)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4,3	168,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	441,5	273,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	445,8	441,5

Voir les notes afférentes



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires et pharmaceutiques au Canada, elle exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs opérationnels, soit les secteurs reliés aux activités alimentaires et aux activités pharmaceutiques, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs opérations (voir la note 3).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et de l'actif au titre des prestations définies qui sont évalués à leur juste valeur ainsi que les obligations au titre des prestations définies qui sont évaluées à leur valeur actualisée. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées (notes 3 et 23). Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés ou franchisés non consolidés et aux autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Constatation de contreparties provenant de fournisseurs

Les contreparties en espèces provenant de fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. Au moment de la vente au consommateur, elle enregistre le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires.

Le second programme appartient à la Société. Au moment de la vente au consommateur, la Société enregistre une partie de celle-ci à titre de revenus reportés correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre de ce programme. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points accordés et le taux d'utilisation attendu des points qui sont réévalués régulièrement. Les revenus reportés sont reconnus dans le chiffre d'affaires au moment de l'utilisation des points par le consommateur.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit les dollars canadiens. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Impôts sur les bénéfices

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôts différés.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paiement fondé sur des actions

Une charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés de même que pour le régime d'unités d'actions différées (UAD) offert aux administrateurs.

Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

Pour le régime d'UAD, la charge et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi et leur valeur est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAD est présenté dans les créditeurs et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins) et des dépôts en circulation. Ils sont classés dans les « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net ».



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Débiteurs

Les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Participation dans une coentreprise

La Société détient une participation dans une coentreprise dont l'activité économique est exercée sous le contrôle conjoint des coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est présentée dans les autres éléments d'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle, ayant des durées d'utilité différentes, sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début de contrat, soit le moment où le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements de loyer au titre de contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements variables qui ne relèvent pas d'un indice ou d'un taux, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les obligations locatives représentent la valeur actualisée des paiements de loyer fixes et des paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté au contrat de location. Les paiements de loyer sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les frais financiers nets. La durée du contrat comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs liés aux droits d'utilisation. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont évalués au coût diminués de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et de toute réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis, à compter de la date de début de contrat, selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat de location.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société en tant que bailleur

Pour les contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle évalue le classement par rapport aux actifs liés aux droits d'utilisation issus du contrat de location principal. La Société comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. Un contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents au bien sous-jacent. Dans le cas contraire, les contrats sont classés comme contrats de location simple et les revenus locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de sous-location qui sont classés comme contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs liés aux droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les frais financiers nets. L'investissement net est présenté dans les débiteurs lié les contrats de sous-location courants et non courants.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour valoriser le capital et en retirer des loyers. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Primes de rétention dans les réseaux de détail	5 à 30 ans
Relations clients	10 et 27 ans

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir se qualifient à titre d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

Goodwill

Le goodwill, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée, ses immeubles de placement, ses actifs liés aux droits d'utilisation et son goodwill. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, elle doit effectuer un test de dépréciation au minimum à chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Les actifs communs sont soumis au test de dépréciation en fonction du plus petit groupe d'UGT auquel les actifs ont été alloués. Les tests de dépréciation du goodwill sont effectués en fonction du plus petit groupe d'UGT auquel le goddwill se rapporte. Les immeubles de placement, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation sont testés au niveau de l'actif lui-même.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les tests de dépréciation consistent en une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable représente la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond généralement aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. Pour les immeubles de placement, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation, la valeur recouvrable représente la juste valeur de ces actifs diminuée des coûts de sortie. La juste valeur signifie le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif lors d'une transaction normale entre des intervenants indépendants du marché. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée au bénéfice net pour un montant égal à l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties d'abord au goodwill, si applicable et ensuite au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité ou zéro.

À l'exception du goodwill, si une reprise de perte de valeur survient, elle doit être comptabilisée immédiatement au bénéfice net. Les reprises de perte de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement au bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail qui sont enregistrées au passif et au bénéfice net lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les prestations de retraite (incluant les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. La comptabilisation des actifs et des obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme est effectuée selon les méthodes comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, cet actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée pour fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être enregistré lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur la limite sur l'actif et sur l'exigence de financement minimal est nette du produit d'intérêts sur les actifs des régimes, qui est calculé en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée à titre de frais financiers.
- Les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice courant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice courant et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge de l'exercice courant et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle elles surviennent dans les autres éléments du résultat global et reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.
- Les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement au bénéfice net.
- Le coût lié à des changements de conditions relatives à des services passés est comptabilisé immédiatement au bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est enregistré lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies et l'engagement de la Société se limite aux cotisations négociées. La très grande majorité des cotisations versées par la Société à des régimes multi-employeurs est versée au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société, et ses franchisés, représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.

Revenus reportés

La partie des revenus non réalisée est comptabilisée dans les revenus reportés lorsque les paiements sont reçus. Ils comprennent les paiements anticipés reçus par la Société pour des périodes futures, où les revenus seront constatés lorsque les biens sont livrés ou les services rendus. Les revenus reportés incluent également les points émis dans le cadre des programmes de fidélisation de la Société et les cartes-cadeaux en circulation à la fin de l'exercice pour lesquels les revenus sont constatés au moment de l'utilisation.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts sont classés dans les « Passifs évalués au coût amorti » et sont évalués initialement à la juste valeur diminuée des frais de financement. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'instruments financiers qui ne sont pas classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les actifs financiers sont évalués en fonction de leur classement qui est compris dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), et à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les actifs financiers qui ne sont pas désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale, sont classés et évalués au coût amorti, s'ils sont détenus dans un modèle économique ayant pour but de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie et que les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Dans le cas contraire, ils sont classés et évalués à la JVAERG, dans la mesure où la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers, et les modalités contractuelles, à des dates précisées, donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et d'intérêts. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont effectués selon le coût amorti ou la JVRN.

En résumé, les actifs et les passifs de la Société sont classés et évalués de la façon suivante:

- La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés comme évalués au coût amorti;
- Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts sont classés comme évalués au coût amorti;
- Les participations ne donnant pas le contrôle sont classées comme évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés dans les résultats non distribués;
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société estime les pertes de crédit attendues fondée sur l'historique de ses pertes de crédit. Ces pertes attendues sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, aux débiteurs liés aux contrat de sous-location et aux prêts à certains clients, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y lieu. L'évaluation est effectuée selon la méthode simplifiée pour l'encaisse, les actifs courants ainsi que les débiteurs liés aux contrats de sous-location à long terme et la méthode générale pour les prêts. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients est comptabilisée en résultat net.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme, des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises et des opérations à terme sur des capitaux propres. En raison de leur courte échéance, elle a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs ou passifs financiers évalués à la JVRN » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. Les exercices clos le 25 septembre 2021 et le 26 septembre 2020 comprenaient 52 semaines d'exploitation.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'UAR. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte règlementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 11 et 12.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 20.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Contrats de location

L'application de l'IFRS 16 entraîne l'établissement d'estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives, y compris le taux d'actualisation approprié pour évaluer les obligations locatives. La Société actualise les paiements de loyer à son taux d'emprunt marginal, qui est basé sur des estimations du taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédits et des conditions des baux. De plus, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et des options de renouvellement qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. Une modification de ces hypothèses pourrait avoir une incidence sur les montants comptabilisés. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 10.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

4. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	2021	%	2020	%
Chiffre d'affaires	18 283,0		17 997,5	
Coût des marchandises vendues	(14 628,2)		(14 415,7)	
Marge brute	3 654,8	20,0	3 581,8	19,9
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	(980,6)		(954,9)	
Charge au titre des avantages du personnel (note 20)	(106,6)		(96,9)	
Loyers et charges d'occupation (note 10)	(302,3)		(296,2)	
Perte sur la disposition d'une filiale (note 12)	_		(7,5)	
Autres	(532,8)		(542,7)	
	(1 922,3)	10,5	(1 898,2)	10,5
Bénéfice opérationnel avant amortissement	1 732,5	9,5	1 683,6	9,4
Amortissement				
Immobilisations corporelles (note 8)	(240,9)		(232,3)	
Immeubles de placement (note 9)	(0,6)		(0,6)	
Actifs liés aux droits d'utilisation (note 10)	(158,6)		(154,2)	
Immobilisations incorporelles (note 11)	(78,2)		(75,4)	
	(478,3)		(462,5)	
Frais financiers, nets				
Intérêts courants	(3,6)		(3,1)	
Intérêts non courants	(105,0)		(103,4)	
Intérêts nets sur les obligations locatives (note 10)	(32,9)		(34,9)	
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes (note 20)	(4,3)		(4,0)	
Amortissement des frais de financement reportés	(1,7)		(2,4)	
Revenus d'intérêts	14,3		11,2	
Effet du passage du temps	(0,3)		(0,2)	
	(133,5)		(136,8)	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 120,7		1 084,3	



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Effet de la limite sur l'actif

Exigence de financement minimal

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

·		
(en pourcentage)	2021	2020
Taux combiné prévu par la loi	26,5	26,5
Variations		
Perte sur la disposition d'une filiale (note 12)	_	(0,3)
Autres	(0,2)	0,4
	26,3	26,6
Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :		
Comptes de résultat consolidés		
	2021	2020
Exigibles		
Charge d'impôts exigibles	254,9	271,1
Différés		
Ajustement afférent aux différences temporelles	40,1	16,8
	295,0	287,9
États consolidés du résultat global		
	2021	2020
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Pertes actuarielles	56,8	(4,2)

(11,0)

(5,7)

40,1

(0,1)

0,2

(4,1)



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes de la charge d'impôts différés, des actifs et des passifs d'impôts différés s'établissaient comme suit :

	États consolidés de la situation financière		Comptes de re consolidé	
	Au 25 septembre 2021	Au 26 septembre 2020	2021	2020
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	18,4	21,3	(2,9)	(1,7)
Obligations locatives	510,7	546,4	(35,7)	(24,5)
Pertes fiscales reportées	5,6	8,8	(3,2)	8,0
Stocks	(10,2)	(11,3)	1,1	0,1
Avantages du personnel	(7,1)	27,5	5,5	2,4
Débiteurs liés aux contrats de sous- location	(170,2)	(181,3)	11,1	9,5
Participations dans une coentreprise	1,0	1,0	_	_
Écart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles	(262,2)	(219,9)	(42,3)	(23,7)
Immeubles de placement	0,4	0,3	0,1	0,2
Actifs liés aux droits d'utilisation	(282,1)	(305,0)	22,9	11,1
Immobilisations incorporelles	(618,7)	(624,8)	6,1	5,1
Goodwill	(56,2)	(53,4)	(2,8)	(3,3)
	(870,6)	(790,4)	(40,1)	(16,8)
Actifs d'impôts différés	57,1	43,5		
Passifs d'impôts différés	(927,7)	(833,9)		
	(870,6)	(790,4)		

6. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

(en millions)	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	246,2	252,1
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	0,6	0,7
Régime d'unités d'actions au rendement	0,5	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	247,3	253,3



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. STOCKS

	2021	2020
Stocks en entrepôts	686,6	808,1
Stocks de magasins	482,4	460,1
	1 169,0	1 268,2

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

					Bâtiments contrats	
	Terrains	Râtiments	Équipement	Améliorations locatives	location- financement	Total
	Terrairis	Datiments	Lquipernent	locatives	mancement	Total
Coût						
Solde au 28 septembre 2019	480,4	1 276,6	1 557,4	861,8	55,8	4 232,0
Acquisitions	8,8	171,6	198,4	84,5	_	463,3
Cessions et radiations	(2,0)	(12,5)	(79,4)	(43,3)	_	(137,2)
Adoption d'IFRS 16	_	_	_	_	(55,8)	(55,8)
Solde au 26 septembre 2020	487,2	1 435,7	1 676,4	903,0	_	4 502,3
Acquisitions	49,9	167,9	226,8	74,5	_	519,1
Cessions et radiations	(2,4)	(34,9)	(50,7)	(18,2)	_	(106,2)
Solde au 25 septembre 2021	534,7	1 568,7	1 852,5	959,3	_	4 915,2
Amortissement cumulé et dépréciation						
Solde au 28 septembre 2019		(281,8)	(830,4)	(422,8)	(39,2)	(1 574,2)
Amortissement		(49,9)	(122,0)	(60,4)	_	(232,3)
Cessions et radiations		10,6	76,6	40,8	_	128,0
Pertes de valeur	_	_	(1,0)	(1,2)	_	(2,2)
Adoption d'IFRS 16	_	_	_	_	39,2	39,2
Solde au 26 septembre 2020	_	(321,1)	(876,8)	(443,6)	_	(1 641,5)
Amortissement	_	(56,3)	(132,7)	(51,9)	_	(240,9)
Cessions et radiations	_	30,3	48,5	18,2	_	97,0
Solde au 25 septembre 2021	_	(347,1)	(961,0)	(477,3)	_	(1 785,4)
Valeur comptable nette						
Solde au 26 septembre 2020	487,2	1 114,6	799,6	459,4	_	2 860,8
Solde au 25 septembre 2021	534,7	1 221,6	891,5	482,0		3 129,8

Des pertes de valeur ont été enregistrées au cours de l'exercice 2020 sur les actifs des magasins d'alimentation dont les flux de trésorerie ont diminué à cause de la concurrence de proximité. Suite à une amélioration de la rentabilité des magasins d'alimentation, des reprises de pertes de valeur peuvent être enregistrées sur leurs actifs ayant auparavant subi une dépréciation.

Au 25 septembre 2021, les travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté inclut aux bâtiments totalisaient 196,4 \$, 77,6 \$ aux équipements et 1,6 \$ aux améliorations locatives.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 25 septembre 2021, la Société a des engagements contractuels pour l'achat d'immobilisations corporelles principalement de bâtiments et d'équipements pour un montant de 244,1 \$ en 2022.

9. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Soldo ou 29 contembre 2010	42.0	(1.4)	41.5
Solde au 28 septembre 2019	42,9	(1,4)	41,5
Cessions et radiations	(0,9)	0,2	(0,7)
Amortissement	_	(0,6)	(0,6)
Solde au 26 septembre 2020	42,0	(1,8)	40,2
Acquisitions	0,9	_	0,9
Cessions et radiations	(7,3)	0,2	(7,1)
Amortissement	_	(0,6)	(0,6)
Solde au 25 septembre 2021	35,6	(2,2)	33,4

La juste valeur des immeubles de placement était de 39,9 \$ au 25 septembre 2021 (45,6 \$ au 26 septembre 2020). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

10. CONTRATS DE LOCATION

La Société en tant que preneur

Les principaux actifs liés aux droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement.

Au 25 septembre 2021, les variations des actifs liés aux droits d'utilisation s'établissaient comme suit:

	N		
	Immeubles	et autres	Total
Solde d'ouverture au 29 septembre 2019	1 194,4	28,0	1 222,4
Nouveaux baux	85,2	13,4	98,6
Résiliations et ajustements	(15,5)	_	(15,5)
Pertes de valeur	(0,8)	_	(0,8)
Amortissement	(143,7)	(10,5)	(154,2)
Solde au 26 septembre 2020	1 119,6	30,9	1 150,5
Nouveaux baux	46,9	10,1	57,0
Résiliations et ajustements	16,5	(0,7)	15,8
Amortissement	(147,8)	(10,8)	(158,6)
Solde au 25 septembre 2021	1 035,2	29,5	1 064,7



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société effectue des paiements variables au titre de la location à l'égard de l'impôt foncier, les frais communs d'exploitation et les frais d'assurances pour les immeubles en location. La Société a également des paiements de loyer variables qui varient selon un pourcentage des ventes au détail. Ces frais sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 122,0 \$ en 2021 (111,2 \$ en 2020).

Au 25 septembre 2021, les variations des obligations locatives s'établissaient comme suit:

Solde d'ouverture au 29 septembre 2019	2 199,8
Nouveaux baux	150,1
Résiliations et ajustements	(27,6)
Paiements de loyers	(303,7)
Intérêts sur les obligations	50,8
Solde au 26 septembre 2020	2 069,4
Partie courante	258,0
Partie non courante	1 811,4
Solde au 26 septembre 2020	2 069,4
Nouveaux baux	86,4
Résiliations et ajustements	32,3
Paiements de loyers	(309,6)
Intérêts sur les obligations	48,7
Solde au 25 septembre 2021	1 927,2
Partie courante	269,7
Partie non courante	1 657,5

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,41 % au 25 septembre 2021 (2,35 % en 2020). La durée de vie résiduelle moyenne pondérée des contrats de location au 25 septembre 2021 était de 6 ans (8 ans en 2020).

Les loyers minimums futurs à payer aux termes des contrats de location définis ci-dessus au cours des prochains exercices s'établiront comme suit:

2022	313,5
2023	309,2
2024	287,3
2025	252,0
2026	214,9
2027 et suivants	795,7
	2 172,6

La Société a également conclu des contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur visant particulièrement la location de matériel et d'équipements ainsi que de véhicules et de remorques. Ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 5,8 \$ en 2021 (5,3 \$ en 2020).



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société en tant que bailleur

La Société agit à titre de bailleur intermédiaire pour les contrats de sous-location de biens immobiliers.

Contrats de location-financement

En 2021, la Société a comptabilisé des produits financiers de 15,7 \$ (15,9 \$ en 2020). Les loyers minimums futurs à recevoir relativement aux immeubles sous-loués s'établiront comme suit:

2022	105,9
2023	105,3
2024	98,9
2025	89,3
2026	72,1
2027 et suivants	233,0
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	704,5
Produits financiers non perçus	(62,1)
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	642,4
Partie courante	92,8
Partie non courante	549,6

Contrats de location simple

La Société loue des immeubles aux termes de contrats de location simple. La Société a comptabilisé des revenus de location de 51,0 \$ en 2021 (51,2 \$ en 2020).

Les paiements de loyers qui devraient être reçus au cours des prochains exercices relativement aux immeubles détenus s'établiront comme suit:

2022	45,7
2023	34,4
2024	23,4
2025	14,9
2026	10,5
2027 et suivants	62,2
	191,1



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Droits de tenure à bail	Logiciels	Primes de rétention dans les réseaux de détail	Relations clients	Total
Coût					
Solde au 28 septembre 2019	57,4	246,3	262,6	1 067,4	1 633,7
Acquisitions	_	37,9	14,5	_	52,4
Cessions et radiations	_	(2,2)	(13,6)	_	(15,8)
Adoption d'IFRS16	(57,4)	_	_	_	(57,4)
Solde au 26 septembre 2020	_	282,0	263,5	1 067,4	1 612,9
Acquisitions	_	65,5	17,8	_	83,3
Cessions et radiations	_	(0,3)	(10,7)	_	(11,0)
Solde au 25 septembre 2021	_	347,2	270,6	1 067,4	1 685,2
Amortissement cumulé et dépréciation	(40.0)	(400.5)	(404.7)	(70.0)	(400.0)
Solde au 28 septembre 2019	(43,9)	(183,5)	(121,7)	(73,9)	(423,0)
Amortissement	_	(16,1)	(18,5)	(40,8)	(75,4)
Cessions et radiations	_	0,3	13,2	_	13,5
Adoption d'IFRS16	43,9				43,9
Solde au 26 septembre 2020	_	(199,3)	(127,0)	(114,7)	(441,0)
Amortissement	_	(19,4)	(18,0)	(40,8)	(78,2)
Cessions et radiations	_	0,2	10,2	_	10,4
Solde au 25 septembre 2021	_	(218,5)	(134,8)	(155,5)	(508,8)
Valeur comptable nette					
Solde au 26 septembre 2020	_	82,7	136,5	952,7	1 171,9
Solde au 25 septembre 2021	_	128,7	135,8	911,9	1 176,4

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 4,5 \$ en 2021 (5,6 \$ en 2020).

Au 25 septembre 2021, les travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté inclut aux logiciels totalisaient 51,5 \$.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde aux 26 septembre 2020 et 25 septembre 2021	1 473,3	121,5	83,5	1 678,3

Pour les programmes de fidélisation et les marques privées exclusives, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes et aux marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les programmes de fidélisation, les multiples utilisés ont été de 21,1 et de 17,8 (22,9 et 15,9 en 2020) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2020) correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour les marques privées, les



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

multiples utilisés ont été entre 18,2 et 21,1 (19,5 et 25,0 en 2020) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2020) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Les tests de dépréciation des bannières et des autres marques privées ont été effectués aussi au niveau de l'actif luimême. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance. L'estimation du taux de redevance a été basée sur des sources d'informations externes et des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières et ces marques privées, un taux de redevance de 1,0 % à 3,0 % (1,0 % à 3,0 % en 2020) a été utilisé et les multiples utilisés sont entre 18,2 et 21,1 (21,6 et 25,0 en 2020) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2020) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

12. GOODWILL

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	3 300.7	3 306.5
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0.5	0,6
Cessions	- -	(6,4)
Solde à la fin de l'exercice	3 301,2	3 300,7

La Société a procédé à la disposition des actifs de la filiale MissFresh le 9 décembre 2019 pour une contrepartie en espèces de 3,5 \$ et l'enregistrement d'une perte sur disposition de 7,5 \$ principalement sur les actifs tangibles et intangibles. De plus, la Société a comptabilisé un actif d'impôts différés de 3,3 \$ relativement à l'avantage fiscal lié à cette filiale.

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 977,9 \$ (1 977,4 \$ au 26 septembre 2020) a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités alimentaires. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 8,1 % (8,2 % en 2020). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 323,3 \$ (1 323,3 \$ au 26 septembre 2020) a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités pharmaceutiques. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Les flux de trésorerie pour les années ultérieures sont fondés sur des prévisions reflétant l'expérience passée et une croissance de 2 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 8,3 % (8,8 % en 2020). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2021	2020
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, taux moyen pondéré de 3,88 % en 2021, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en		
2031	50,3	59,8
Placement dans une coentreprise	10,3	8,4
Autres actifs	2,4	3,4
	63,0	71,6
Partie courante comprise dans les débiteurs	13,0	10,1
	50,0	61,5

14. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020, la Société avait les marges de crédit des entités structurées à titre d'emprunts bancaires. Les entités structurées consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 8,7 \$ (8,4 \$ au 26 septembre 2020), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2022. Au 25 septembre 2021, 0,1 \$ des marges de crédit étaient utilisées (0,4 au 26 septembre 2020) au taux d'intérêt de 3,0 % (3,0 % au 26 septembre 2020).

15. COMPENSATION

	2021	2020
Créditeurs (brut)	1 593,1	1 521,0
Rabais de fournisseurs à recevoir	(46,6)	(62,1)
Créditeurs (net)	1 546,5	1 458,9



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

16. PROVISIONS

	Charges de restructuration du réseau de détail	Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	Autres contrats de location déficitaires	Total
Solde au 28 septembre 2019	14,8	11,6	12,0	2,7	41,1
Montants utilisés	(6,8)	(2,5)	_	_	(9,3)
Adoption IFRS 16	(5,6)	(2,1)	_	(2,7)	(10,4)
Effet du passage du temps	_	_	0,3	_	0,3
Solde au 26 septembre 2020	2,4	7,0	12,3	_	21,7
Provisions courantes	1,5	1,0	_	_	2,5
Provisions non courantes	0,9	6,0	12,3	_	19,2
Solde au 26 septembre 2020	2,4	7,0	12,3	_	21,7
Solde au 26 septembre 2020	2,4	7,0	12,3	_	21,7
Montants utilisés	(1,4)	(5,5)	(0,1)	_	(7,0)
Effet du passage du temps	_	_	0,4	_	0,4
Solde au 25 septembre 2021	1,0	1,5	12,6	_	15,1
					_
Provisions courantes	0,4	1,2	_	_	1,6
Provisions non courantes	0,6	0,3	12,6	_	13,5
Solde au 25 septembre 2021	1,0	1,5	12,6		15,1

La Société a annoncé en octobre 2017, un investissement prévu de 400,0 \$ sur six ans dans son réseau de distribution en Ontario. La Société modernisera ses opérations à Toronto entre 2018 et 2024 en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits frais ainsi qu'un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, la Société a enregistré une provision de 11,4 \$ avant impôts relative à des indemnités de départ et de retraite en lien avec la modernisation du réseau de distribution en Ontario.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

17. DETTE

	2021	2020
Billets de Série C, au taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	300,0	300,0
Billets de Série F, au taux d'intérêts nominal fixe de 2,68 %, échéant le 5 décembre 2022	300,0	300,0
Billets de Série G au taux d'intérêts nominal fixe de 3,39 %, échéant le 6 décembre 2027	450,0	450,0
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035	400,0	400,0
Billets de Série D, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,03 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2044	300,0	300,0
Billets de Série H, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,27 %, échéant le 4 décembre 2047	450,0	450,0
Billets de Série I, au taux d'intérêt nominal fixe de 3,41%, échéant le 28 février 2050	400,0	400,0
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2060, au taux d'intérêt moyen de 2,17 % (2,11 % en 2020)	49,7	47,2
Frais de financement reportés	(13,0)	(14,6)
	2 636,7	2 632,6
Partie courante	318,5	20,6
	2 318,2	2 612,0

Le 26 février 2020, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série I, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,41 %, échéant le 28 février 2050, d'un capital total de 400,0 \$. Le 27 février 2020, la Société a procédé au remboursement de la totalité des billets de Série E d'un montant de 400,0 \$ qui venait à échéance ce même jour.

Les billets de la Société sont rachetables en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur, au prix, aux termes et aux conditions précisés pour chaque série.

La Société a accès à une facilité de crédit rotative d'un montant maximum de 600,0 \$ qui porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et est non garantie. Aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020, la facilité de crédit rotative autorisée était non utilisée. Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cette facilité de crédit par des acceptations bancaires d'un minimum de 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de ne présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les dettes liées à l'acquisition d'immobilisations incorporelles exclues de la variation de la dette présenté aux tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 4,5 \$ en 2021 (5,6 \$ en 2020).



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les remboursements de la dette au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Emprunts	Billets	Total
2022	18,5	300,0	318,5
2023	4,2	300,0	304,2
2024	1,4	_	1,4
2025	1,0	_	1,0
2026	0,8	_	0,8
2027 et suivants	23,8	2 000,0	2 023,8
	49,7	2 600,0	2 649,7

18. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- · nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	
	(en milliers)	
Solde au 28 septembre 2019	254 440	1 732,3
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 190,5 \$	(3 910)	(26,7)
Exercice d'options d'achat d'actions	265	8,2
Solde au 26 septembre 2020	250 795	1 713,8
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 402,6 \$	(7 850)	(53,7)
Exercice d'options d'achat d'actions	446	14,2
Solde au 25 septembre 2021	243 391	1 674,3



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Actions propres

Les changements relativement aux actions propres survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

Nombre				
	(en milliers)	(en milliers)		
Solde au 28 septembre 2019	577	(24,6)		
Acquisitions	112	(6,2)		
Remises en circulation	(137)	5,7		
Solde au 26 septembre 2020	552	(25,1)		
Remises en circulation	(110)	4,6		
Solde au 25 septembre 2021	442	(20,5)		

Les actions propres sont détenues en fiducie à l'intention des participants au régime d'UAR. Elles seront remises en circulation lors des règlements des UAR. Cette fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée aux états financiers de la Société.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires. Au 25 septembre 2021, un solde de 3 478 496 actions pouvait être émises suite à l'exercice d'options (3 923 996 au 26 septembre 2020). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais généralement aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Les options d'achat d'actions en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

Date all accesses to a

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
	(en milliers)	(en dollars)
Coldo au 20 contembre 2010	2 201	27.20
Solde au 28 septembre 2019	2 281	37,30
Attribuées	355	56,92
Exercées	(265)	27,35
Annulées	(49)	45,08
Solde au 26 septembre 2020	2 322	41,27
Attribuées	488	55,95
Exercées	(446)	28,07
Annulées	(46)	51,88
Solde au 25 septembre 2021	2 318	46,69



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 25 septembre 2021 se résumaient comme suit :

	Options en circulation		Options p être exe		
Fourchettes des prix d'exercice (en dollars)	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
35,42 à 40,31	808	18,2	38,93	613	38,50
41,16 à 57,81	1 510	59,1	50,84	205	43,52
	2 318	44,9	46,69	818	39,76

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2021 s'est établie à 6,18 \$ par option (8,10 \$ en 2020) et a été déterminée selon le modèle Black-Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,4 % (1,7 % en 2020), durée prévue de 5,5 ans (5,5 ans en 2020), volatilité prévue de 16,2 % (16,0 % en 2020) et un taux de dividende prévu de 1,8 % (1,4 % en 2020). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,3 \$ pour l'exercice 2021 (2,3 \$ en 2020).

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces, s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre
	(en milliers)
Solde au 28 septembre 2019	605
Octroyées	205
Réglées	(137)
Annulées	(55)
Solde au 26 septembre 2020	618
Octroyées	231
Réglées	(171)
Annulées	(63)
Solde au 25 septembre 2021	615

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de l'exercice 2021, soit la valeur boursière d'une action ordinaire de la Société à la date d'attribution, s'est établie à 55,95 \$ par UAR (54,11 \$ en 2020).

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 8,3 \$ pour l'exercice 2021 (7,2 \$ en 2020).



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Régime d'unités d'actions différées

La Société a un régime d'UAD qui a pour objet d'encourager l'actionnariat des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la Société. En vertu de ce programme, les administrateurs peuvent choisir de recevoir en tout ou en partie leur rémunération en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au moment de l'octroi. La Société verse un montant forfaitaire en espèces à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions.

La charge relative aux UAD s'est élevée à 1,2 \$ pour l'exercice 2021 (2,9 \$ en 2020).

Au 25 septembre 2021, le passif relatif aux UAD s'élevait à 15,9 \$ (17,5 \$ au 26 septembre 2020).

19. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2021, la Société a versé des dividendes de 240,1 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (220,7 \$ en 2020), soit 0,9750 \$ par action (0,8750 \$ en 2020). Le 27 septembre 2021, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action ordinaire payable le 9 novembre 2021.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

20. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui, dans certains cas, sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par l'employeur et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligataire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

_	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	1 644,6	33,5	1 512,0	34,9
Cotisations des participants	10,1	_	9,6	_
Prestations payées	(60,2)	(3,3)	(55,2)	(3,5)
Éléments au bénéfice net				
Coût des services rendus	64,9	2,4	56,2	2,5
Coût des services passés	2,2	_	_	
Charge d'intérêts	46,5	0,9	46,9	1,1
Gains actuariels	_	(0,4)	_	(1,4)
	113,6	2,9	103,1	2,2
Éléments au résultat global				
Gains actuariels découlant des hypothèses démographiques	(4,7)	(0,8)	_	(2,2)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	(150,3)	(1,4)	74,9	0,7
Ajustements liés à l'expérience	0,6	_	0,2	1,4
	(154,4)	(2,2)	75,1	(0,1)
Solde à la fin de l'exercice	1 553,7	30,9	1 644,6	33,5

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pouvait être répartie comme suit:

_	2021		2020	
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Participants en activité	58	71	59	70
Participants titulaires de droits à prestations différées	5	_	5	_
Retraités	37	29	36	30



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	1 584,0	_	1 475,6	_
Cotisations de l'employeur	54,6	3,3	52,0	3,5
Cotisations des participants	10,1	_	9,6	_
Prestations payées	(60,2)	(3,3)	(55,2)	(3,5)
Éléments au bénéfice net				
Revenus d'intérêts	43,5	_	44,5	_
Frais d'administration	(2,3)	_	(2,0)	_
	41,2	_	42,5	_
Éléments au résultat global				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le revenu d'intérêts	57,6	_	59,5	_
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 687,3	_	1 584,0	_

Les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2021		20	20
	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(16,1)	_	(15,3)	(0,8)
Intérêts	(0,4)	_	(0,5)	_
Variation des actifs au titre des prestations définies	(41,5)	_	(0,3)	_
Variation des passifs au titre des prestations définies	_	(21,4)	_	0,8
Solde à la fin de l'exercice	(58,0)	(21,4)	(16,1)	

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé la limite sur l'actif représente la valeur actuelle des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actuelle des cotisations requises selon la loi et qui une fois effectuée ne résulte pas en un avantage économique pour la Société.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(1 553,7)	(30,9)	(1 644,6)	(33,5)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	1 687,3	_	1 584,0	_
Situation de capitalisation	133,6	(30,9)	(60,6)	(33,5)
Effet de la limite sur l'actif	(58,0)	_	(16,1)	_
Exigence de financement minimal	(21,4)	_	_	
	54,2	(30,9)	(76,7)	(33,5)
Actifs au titre des prestations définies	84,8	_	19,7	_
Passifs au titre des prestations définies	(30,6)	(30,9)	(96,4)	(33,5)
	54,2	(30,9)	(76,7)	(33,5)

La charge au titre des régimes à cotisations et à prestations définies comptabilisée au bénéfice net se détaillait comme suit :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies, incluant les régimes multi-employeurs	35,2	_	37,6	_
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus	64,9	2,4	56,2	2,5
Coût des services passés	2,2	_	_	_
Gains actuariels	_	(0,4)	_	(1,4)
Frais d'administration	2,3	_	2,0	
	69,4	2,0	58,2	1,1
Charge au titre des avantages du personnel	104,6	2,0	95,8	1,1
Intérêts sur les obligations, la limite sur l'actif et				
l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers	3,4	0,9	2,9	1,1
Charge nette totale	108,0	2,9	98,7	2,2

Les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) actuariels sur les obligations encourus	(154,4)	(2,2)	75,1	(0,1)
Rendement des actifs des régimes	(57,6)	_	(59,5)	_
Variation de l'effet de la limite sur l'actif	41,5	_	0,3	_
Variation de l'exigence de financement minimal	21,4	_	(0,8)	_
	(149,1)	(2,2)	15,1	(0,1)



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 57,9 \$ en 2021 (55,5 \$ en 2020). La Société prévoit verser des cotisations de 57,3 \$ aux régimes à prestations définies et 28,3 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 15 ans au 25 septembre 2021 et de 16 ans au 26 septembre 2020.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2018 et décembre 2020 et les prochaines évaluations seront effectuées en décembre 2021.

Les actifs des régimes, évalués au niveau 1 en fonction de prix cotés sur un marché actif pour les actions de sociétés et au niveau 2 pour les obligations et autres car leurs justes valeurs reposent sur des données observables sur le marché, sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2021	2020
Actions de sociétés canadiennes	21	19
Actions de sociétés étrangères	25	25
Obligations gouvernementales et corporatives	48	49
Autres	6	7

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 4,7 \$ au 25 septembre 2021 (6,3 \$ au 26 septembre 2020).

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation et le coût des services au titre des prestations définies étaient les suivantes :

	2021		202	2020	
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	
Taux d'actualisation pour l'obligation	3,33	3,33	2,74	2,74	
Taux d'actualisation pour le coût des services rendus	2,88	2,88	3,30	3,30	
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00	
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de première catégorie d'entités opérant au Canada dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est basé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de pensions de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(214,2)	274,8	(2,6)	3,2



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 5,5 % (5,5 % en 2019). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,0 % en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(1,2)	1,4

21. ENGAGEMENTS

Contrats de service

La Société s'est engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et de l'informatique. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2030, sans option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établiront comme suit :

	2021	2020
Moins de 1 an	149,0	100,2
Entre 1 an et 5 ans	221,7	178,6
Plus de 5 ans	3,9	0,2
	374,6	279,0

22. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

La Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2026. Le solde de ces prêts au 25 septembre 2021 s'élevait à 22,2 \$ (23,5 \$ au 26 septembre 2020). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces garanties pour les exercices clos les 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020.

Conventions de rachat

En vertu de conventions de rachat de stocks, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter au prix coûtant les stocks de certains de ses clients, lorsqu'ils sont en défaut, jusqu'à concurrence du montant utilisé de la marge de crédit consentie par les institutions financières à ces mêmes clients. Au 25 septembre 2021, les financements relatifs aux stocks se chiffraient à 146,3 \$ (159,3 \$ au 26 septembre 2020). Toutefois en vertu de ces conventions, la Société ne s'est pas engagée à combler le déficit qui pourrait être créé si la valeur des stocks était inférieure au montant des avances.

En vertu de conventions de rachat d'équipements financés par des contrats de location-financement n'excédant pas cinq ans et des emprunts bancaires n'excédant pas huit ans, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements de certains de ses clients. Dans le cas de contrats de location-financement, la valeur de rachat est liée au solde net du bail à la date de rachat. Dans le cas d'équipements financés par emprunt bancaire, la valeur de rachat minimum est, soit fixée par contrat avec l'institution financière, soit liée au solde du prêt à la date de rachat. Au 25 septembre 2021, les financements relatifs aux équipements se chiffraient à 26,6 \$ (36,2 \$ au 26 septembre 2020).

Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020 et la Société n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En mai 2019, deux demandes d'autorisation de recours collectifs liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont, au Québec, une filiale de la Société, Pro Doc Itée, et, en Ontario, Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et Pro Doc Itée. En février 2020, une demande d'autorisation de recours collectifs liés aux opioïdes a été déposée en Colombie-Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont des filiales de la Société, Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. En avril 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée au opioïdes contre plusieurs défendeurs dont Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. a été notifiée par la Ville de Grande Prairie, en Alberta. En septembre 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., a également été notifiée par la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band, en Saskatchewan. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation de recours collectifs sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation de recours collectif déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc Itée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. Tous ces recours collectifs proposés portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui auraient été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les recours collectifs proposés en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qui ont été intentés par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. Quant au recours en Alberta, la Ville de Grande Prairie poursuit en son nom et au nom de tous les gouvernements locaux et municipalités canadiens et réclame un montant indéterminé en dommages-intérêts pour des coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En Saskatchewan, la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Roque Indian Band, deux Premières Nations, intentent une action collective similaire à celle de la Ville de Grande Prairie au nom de tous les gouvernements et communautés des Premières Nations, Inuit et Metis du Canada et réclament également un montant indéterminé. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la *Loi sur la concurrence*. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste tous ces recours autant au stade de l'autorisation qu'au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales et la coentreprise suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage d'intérêt dans le capital	Pourcentage de droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario inc.	Canada	100,0	100,0
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique inc.	Canada	100,0	100,0
Pro Doc Itée	Canada	100,0	100,0
Centre d'Information RX Itée	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Phoenicia inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Première Moisson inc.	Canada	100,0	100,0
Cuisine centrale Prêt-à-Manger inc.	Canada	100,0	100,0
Coentreprise			
Le Groupe Medicus inc.	Canada	46,5	46,5

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

2021		2020	
Ventes	Débiteurs	Ventes	Débiteurs
18,5	1,3	32,8	2,1
18,5	1,3	32,8	2,1
	18,5	18,5 1,3	18,5 1,3 32,8

	2021	2020
Rémunération et avantages à court terme	6,7	6,1
Avantages postérieurs à l'emploi	1,3	1,3
Rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	6,9	5,8
	14,9	13,2



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

24. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette non courante et obligations locatives sur le total combiné de la dette non courante, des obligations locatives et des capitaux propres (ratio dette non courante et obligations locatives/ capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage cible variant de 30 % à 40 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2021, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette et obligations locatives non courantes/capital total de 40,0 % (41,8 % au 26 septembre 2020);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et BBB/stable par DBRS (même cote en 2020);
- un dividende de 29,0 % du bénéfice net de l'exercice précédent excluant des éléments non récurrents (30,2 % en 2020).



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers non courants étaient les suivantes :

	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Autres éléments d'actif				
Actifs évalués au coût amorti				
Prêts à certains clients (note 13)	50,3	50,3	59,8	59,8
Dette (note 17)				
Passifs évalués au coût amorti				
Billets de série C	300,0	303,8	300,0	307,9
Billets de série F	300,0	308,9	300,0	311,0
Billets de série G	450,0	488,1	450,0	503,6
Billets de série B	400,0	519,9	400,0	542,8
Billets de série D	300,0	363,4	300,0	391,0
Billets de série H	450,0	494,7	450,0	536,6
Billets de série I	400,0	377,3	400,0	416,5
Emprunts	49,7	49,7	47,2	47,2
	2 649,7	2 905,8	2 647,2	3 056,6

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers consolidés sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les prix (non raiustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des prêts à certains clients et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

Les variations du passif courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle se détaillaient comme suit:

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	_	51,1
Rachat de participations minoritaires	_	(51,6)
Variation de la juste valeur	_	0,5
Solde à la fin de l'exercice	_	



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est porté acquéreur de la participation minoritaire dans Première Moisson au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 pour une considération en espèces de 51,6 \$, qui représente le prix à payer basé sur les résultats de l'exercice 2019 de Première Moisson.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que de la facilité de crédit rotative et des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'échange de taux d'intérêt. Aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020, aucun contrat d'échange de taux d'intérêt n'était en vigueur.

RISQUE DE CRÉDIT

Prêts et créances / cautionnements

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises où elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin d'atténuer le risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 25 septembre 2021, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 22,2 \$ (23,5 \$ au 26 septembre 2020) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, soit les contrats de change à terme, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Au 25 septembre 2021, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme correspondait à leur valeur comptable. Au 26 septembre 2020, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils entraînaient des sommes à payer.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette, de ses obligations locatives et de ses créditeurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit rotative et ses billets de Série C, F, G, B, D, H et I viennent à échéance seulement en 2021, 2022, 2027, 2035, 2044, 2047 et 2050 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 600,0 \$ sur sa facilité de crédit rotative.



25 septembre 2021 et 26 septembre 2020

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)

	Créditeurs	Emprunts	Billets	Obligations locatives	Total
Échéance de moins d'un an	1 546,5	20,4	396,7	313,5	2 277,1
1 an à 10 ans	_	7,9	1 476,7	1 653,1	3 137,7
11 ans à 20 ans	_	5,1	976,1	199,8	1 181,0
Plus de 20 ans	_	24,1	1 431,1	6,2	1 461,4
	1 546,5	57,5	4 280,6	2 172,6	8 057,2

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et contracte, selon les conditions du marché, des emprunts US à même sa facilité de crédit rotative s'exposant ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services en différentes devises et sur ses emprunts US. Aux 25 septembre 2021 et 26 septembre 2020, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative et aucun swap de taux d'intérêt interdevises n'était en vigueur.

26. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Le 30 novembre 2021, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série J, à un taux d'intérêt nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 \$ et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur. Le 1^{er} décembre 2021, la Société a procédé au remboursement de la totalité des billets de Série C d'un montant de 300,0 \$ qui venait à échéance ce même jour. En rapport avec ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 \$ ayant pour effet de sécuriser un taux variable de 11 points de base (0,11 %) au-dessus du taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) sur la durée des billets Série J.

27. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 25 septembre 2021 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 10 décembre 2021.



ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le conseil d'administration

Maryse Bertrand⁽¹⁾⁽³⁾ Westmount, Québec

Pierre Boivin Montréal, Québec Président du conseil d'administration

François J. Coutu Montréal, Québec

Michel Coutu Montréal, Québec Stephanie Coyles⁽¹⁾⁽³⁾ Toronto, Ontario

Claude Dussault⁽²⁾⁽³⁾ Québec, Québec

Russell Goodman⁽¹⁾⁽³⁾ Mont-Tremblant, Québec

Marc Guay⁽¹⁾⁽²⁾ Oakville, Ontario Christian W.E. Haub⁽²⁾ Greenwich, Connecticut

Eric La Flèche Ville Mont-Royal, Québec Président et chef de la

Christine Magee⁽²⁾⁽³⁾ Oakville, Ontario

direction

Brian McManus⁽¹⁾ Montréal, Québec

Line Rivard⁽¹⁾⁽²⁾ Montréal, Québec

(1) Membre du comité d'audit (2) Membre du comité des ressources humaines (3) Membre du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise

La direction de METRO INC.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

François Thibault

Vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier

Marc Giroux

Vice-président exécutif, chef de la division du Québec et du commerce en ligne

Carmine Fortino

Vice-président exécutif, chef de la division de l'Ontario et de la chaine d'approvisionnement nationale Alain Champagne

Président de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Serge Boulanger

Vice-président principal, centrales nationales d'achats et marques privées

Martin Allaire

Vice-président, immobilier et ingénierie

Marie-Claude Bacon

Vice-présidente, affaires publiques et communications

Christina Bédard

Vice-présidente, commerce en ligne et stratégie numérique

Sam Bernier

Vice-président, infrastructure technologique

Genevieve Bich

Vice-présidente, ressources humaines

Dan Gabbard

Vice-président, chaine d'approvisionnement

Karin Jonsson

Vice-présidente, contrôleure corporatif

Frédéric Legault

Vice-président, systèmes d'information

Simon Rivet

Vice-président, affaires juridiques et Secrétaire corporatif

Alain Tadros

Vice-président, marketing

Yves Vézina

Vice-président national, logistique et distribution

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Les renseignements sur la Société, les rapports annuels et trimestriels, la notice annuelle et les communiqués de presse sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.metro.ca

The corporate information, annual and quarterly reports, the annual information form, and press releases are available on our website: www.metro.ca

Siège social

11011, boul. Maurice-Duplessis Montréal (Québec) H1C 1V6 Tél.: (514) 643-1000 Agent comptable des transferts et des registres

Compagnie Trust TSX

Inscription des titres Bourse de Toronto Symbole : MRU Auditeurs Ernst & Young s.r.l./ S.E.N.C.R.L. Assemblée annuelle L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 25 janvier 2022 à 10 h par webdiffusion en direct.

DIVIDENDES*

EXERCICE FINANCIER 2022

Date de déclaration

24 janvier 2022

12 avril 2022

9 août 2022 26 septembre 2022 Date d'inscription

10 février 2022 12 mai 2022 31 août 2022 21 octobre 2022 Date de paiement

7 mars 2022 1 juin 2022 21 septembre

21 septembre 2022 8 novembre 2022

^{*} Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro